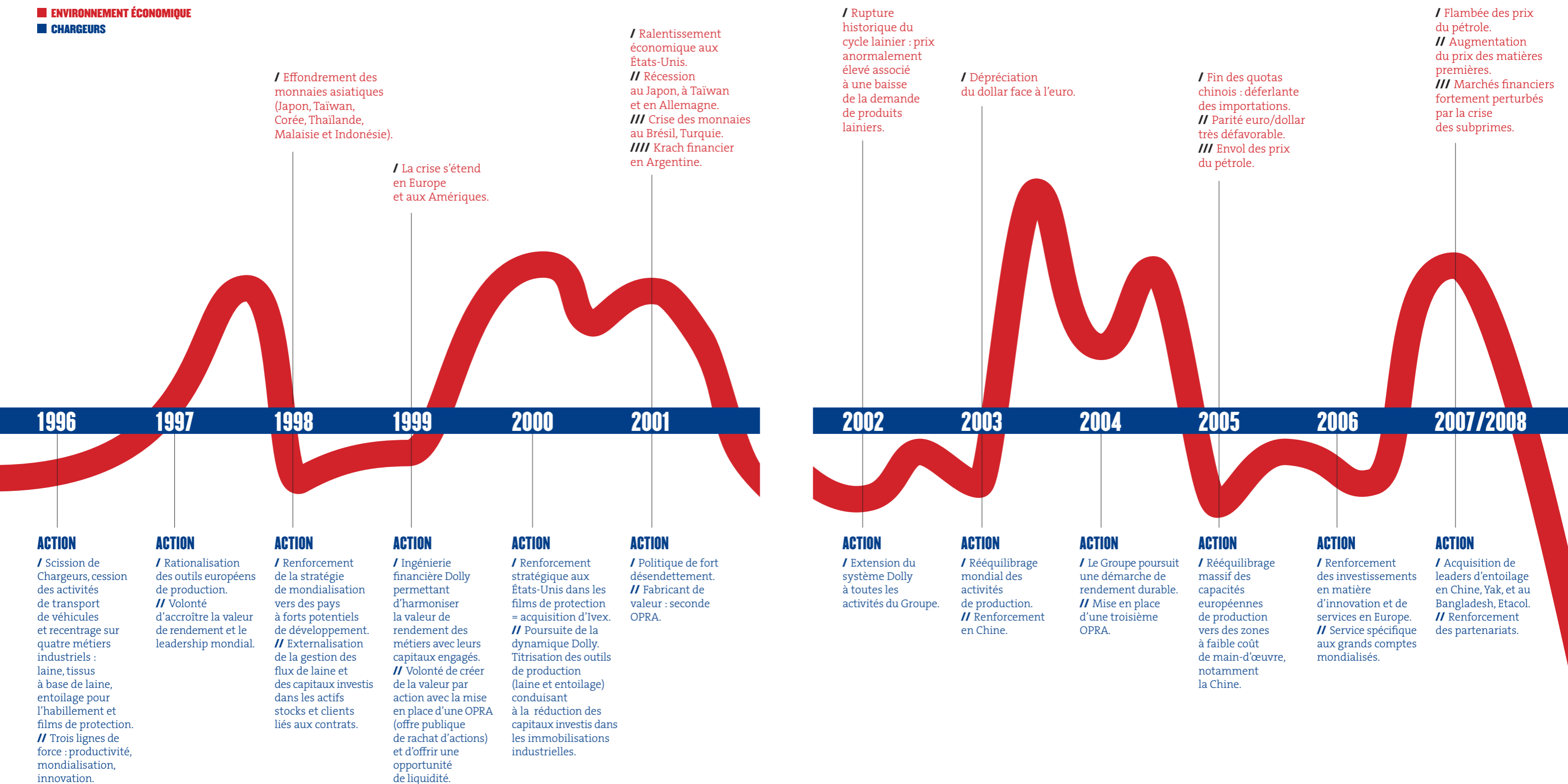


RÉACTIVITÉ

RAPPORT ANNUEL 2008



CHARGEURS



TENIR LE CAP

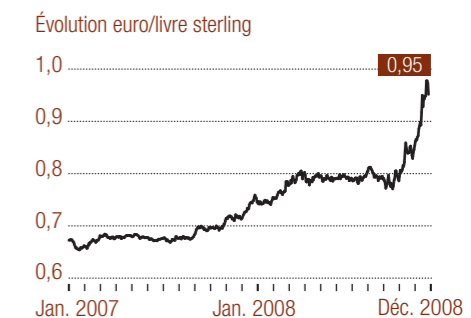
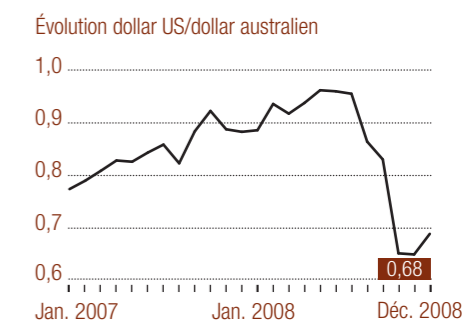
En **2008**, le Groupe a été confronté à une profonde et très récessive crise de ses marchés. Depuis lors, il a engagé très rapidement les changements qui lui permettront de retrouver le chemin de la rentabilité.

/ Amorcée depuis plusieurs années, la **dépréciation du dollar** par rapport à l'euro s'est poursuivie en 2008. Un euro s'échangeait ainsi contre 0,88 dollar en janvier 2002, puis 1,3 dollar en janvier 2007, voire 1,6 dollar en mars 2008. Sur l'année 2008, l'euro s'échangeait en moyenne à 1,47 dollar, dépassant les prévisions pourtant prudentes élaborées par le Groupe fin 2007.

Cette faiblesse persistante pénalise les productions réalisées en zone euro et vendues en zone dollar.

À cette donne, sont venus s'ajouter au cours de l'année une sous-évaluation de certaines monnaies asiatiques comme le won coréen, le renminbi chinois et le dollar hongkongais ainsi qu'un affaiblissement de la livre sterling. Concernant les zones de production, le Groupe a subi l'impact négatif sur ses prix de revient du renchérissement de la couronne

tchèque par rapport à l'euro, pour le métier Entoilage, et du dollar australien par rapport au dollar américain, pour le métier Laine. De plus, la crise financière a profondément bouleversé l'économie mondiale et a aggravé l'instabilité des monnaies. Ce manque de visibilité en matière de change a rendu la gestion opérationnelle au quotidien particulièrement difficile.



Face à cette intense volatilité des monnaies, Chargeurs a pris des mesures drastiques. **CHARGEURS INTERLINING** a continué le rééquilibrage de son *sourcing* et de ses structures de production en réduisant certaines capacités européennes au profit d'un renforcement en Asie, notamment en Chine et au Bangladesh. Il a ainsi entamé le processus de désengagement industriel en République tchèque, les coûts de production y étant devenus prohibitifs de par l'envolée de la couronne tchèque.

CHARGEURS WOOL, confronté à la hausse du dollar australien qui a renchéri le coût de son peignage, a été conduit à réduire d'abord de moitié l'activité de son peignage en Australie pour la transférer en Chine, puis à la céder. De même, l'extrême volatilité du rand l'a conduit à se désengager du peignage sud-africain en milieu d'année 2008, ne conservant que les activités commerciales. Enfin, il a fermé son peignage en Nouvelle-Zélande.

CHARGEURS FILMS DE PROTECTION a vu ses marges fortement entamées par le mouvement des monnaies. Il a mis en place une politique de couverture de changes pour éviter trop de fluctuations dans les achats de matières. Dans une période d'instabilité des taux de change, il est plus que jamais nécessaire d'anticiper les risques que cela entraîne, que ce soit par une politique réactive des prix de vente, de réduction des stocks ou de production en juste-à-temps.

L'INSTABILITÉ DES DEVISES

// Entamée depuis le second semestre 2004, la **hausse continue du prix du pétrole** s'est aggravée en 2008 jusqu'à dépasser, en juillet, les 140 dollars le baril. Ce phénomène a entraîné une augmentation parallèle des coûts de l'énergie pénalisant ainsi les coûts de production. Le prix du polyéthylène, dérivé du pétrole et matière première principale du métier Films de Protection, a suivi la même progression, atteignant le prix record de 1 585 euros la tonne en août 2008. L'ensemble des matières premières a suivi la même tendance inflationniste alourdissant les coûts de production.

Tout ce contexte a brutalement basculé au second semestre 2008. En effet, la crise financière, en touchant l'économie réelle, a provoqué une chute vertigineuse des prix du pétrole, celui-ci atteignant 40 dollars le baril en décembre, suivie de l'ensemble des matières premières.

LE CHOC DU PÉTROLE

NOUVEAU

CHARGEURS FILMS DE PROTECTION

a déployé en 2008 plusieurs mesures pour faire face à la hausse très sensible de ses prix de revient liée à la flambée des prix du pétrole. Un ajustement des prix de vente a été mis en œuvre sous diverses modalités incluant notamment une indexation des prix de vente sur le prix du polyéthylène. Par ailleurs, les efforts de recherche et développement ont été intensifiés pour mettre au point des produits à la fois plus performants et plus économiques.

Évolution des prix du pétrole 2007-2008 en dollars/baril



OPTIMISME

Dans un contexte économique mondial en panne de croissance, la localisation des structures industrielles en fonction des coûts et des marchés, l'optimisation des méthodes de production, l'innovation en matière de produits et de services, la focalisation sur les produits les plus rentables demeurent les armes qui permettent de faire face à une concurrence de plus en plus acérée.

CHARGEURS WOOL s'étant désengagé des peignages australien, néo-zélandais et sud-africain, est désormais recentré industriellement sur les peignages compétitifs de Chine et d'Amérique du Sud. Par ailleurs, il reste très vigilant sur la sélectivité des contrats privilégiant leur rentabilité et solidité plutôt que leurs volumes.

CHARGEURS INTERLINING, après avoir réduit ses opérations en République tchèque, exploitera au mieux ses positions en Asie avec un dispositif industriel compétitif. De plus, en janvier 2008, il s'est implanté au Bangladesh avec l'acquisition de la société Etacol, spécialisée dans l'entoilage chemises, portant à 25 % sa part de marché mondial de l'entoilage pour chemises.

CHARGEURS FILMS DE PROTECTION a mis au point de nouveaux produits de haute qualité plus économiques. Pour préserver ses parts de marché à partir de sa base de production européenne, il propose une offre de services distinctive et oriente ses efforts vers des segments de marché à forte valeur ajoutée.

ISSER

/// Qu'il s'agisse de la **laine, de l'entoilage ou des films de protection, la guerre des prix** demeure intense. Elle est d'autant plus difficile à traiter qu'elle règne sur les prix de vente et de revient. Les productions de la zone euro, déjà affectées par la faiblesse du dollar et d'autres devises, sont soumises à une intense concurrence asiatique préoccupée de charger ses capacités de production excédentaires et qui profite de coûts de main-d'œuvre particulièrement bas. Sur le marché lainier, la Chine, acteur désormais dominant du secteur, fixe ainsi les prix dans la laine tout comme elle oriente à la baisse l'ensemble des prix de la filière textile. Son influence est incontournable même si, en 2008, les entreprises chinoises ont enregistré une augmentation non négligeable de leurs coûts de production provoquée notamment par une hausse générale des salaires (+121 % dans le secteur textile de la Chine côtière), un renforcement des mesures antipollution et une réduction temporaire des aides à l'exportation. Par ailleurs, les intenses pratiques de déstockage intervenues fin 2008 en réaction aux effets de la crise ont aggravé encore cette tendance générale à la baisse des prix.

Comparaison des coûts de main-d'œuvre dans l'industrie textile (en dollars/h)

Bangladesh	10,31
Vietnam	10,57
Inde	10,85
Chine intérieure	11,44
Chine côtière	11,88

Afrique du Sud	12,58
Maroc	12,89
Turquie	14,27
R. tchèque	17,65
Portugal	19,45

États-Unis	17,4
Espagne	18,4
Italie	22,3
Allemagne	25,4
France	30,4

(Source Werner - 2008)

LA GUERRE DES PRIX

//// La récession qui a brutalement frappé l'économie mondiale à la suite de la crise financière née aux États-Unis a touché tous les secteurs. Si le marché de l'automobile a été profondément affecté, celui du bâtiment aux États-Unis et en Europe de l'Ouest ainsi que la filière de l'habillement ont aussi connu un brutal coup d'arrêt.

La chute des achats de vêtements dans la plupart des pays occidentaux a provoqué un net ralentissement de la chaîne de production de la confection et, de ce fait, de l'activité des métiers textiles. En effet, les consommateurs, confrontés à la perte de pouvoir d'achat et préoccupés par l'avenir économique, effectuent des arbitrages budgétaires qui se traduisent actuellement par une baisse de leurs dépenses d'habillement.

Dans les secteurs des plastiques et des métaux liés au bâtiment, la hausse des matières premières a également affecté les clients du métier Films de Protection.

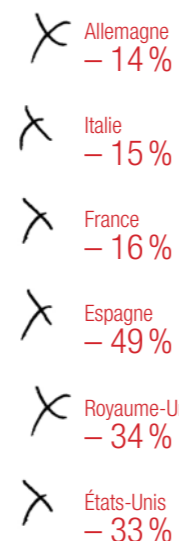
Ce ralentissement a apaisé les fortes tensions sur le prix des matières premières constatées depuis fin 2007.

La Chine, qui tirait la croissance mondiale, a vu elle aussi sa production chuter, la demande du marché intérieur ne parvenant pas à compenser la réduction de ses exportations.

La crise des marchés financiers a accentué la défiance des acteurs et rendu ainsi beaucoup plus difficile l'accès aux financements courants des entreprises.

Enfin, les perspectives de récession mondiale et les circuits financiers très bloqués ont fortement déstabilisé les marchés boursiers.

Chute des mises en chantier de logements 2008/2007



Taux de croissance annuel de la consommation d'habillement

	2007/2006	2008/2007
France	1,7 %	- 2,3 %
Allemagne	- 0,7 %	- 1,0 %
Royaume-Uni	3,4 %	1,3 %
Italie	0,5 %	- 1,7 %
Espagne	5,8 %	- 2,7 %
États-Unis	1,7 %	- 2,3 %
Chine	1,7 %	- 2,3 %

Face à cette débâcle des marchés qui traduit une totale perte de confiance des acteurs économiques, Chargeurs s'est employé à préserver ses relations de confiance établies de longue date avec ses partenaires et a accentué ses efforts pour privilégier la sécurité de gestion et le retour rapide de la rentabilité.

CHARGEURS WOOL, réagissant vigoureusement à la baisse d'activité, a réduit drastiquement ses capacités de production pour les adapter aux perspectives de ses marchés et diminuer la sous-absorption de ses frais fixes. Par ailleurs, en réorientant son activité sur les laines fines, Chargeurs Wool s'est positionné de manière à bénéficier des perspectives de croissance de ce secteur haut de gamme.

CHARGEURS INTERLINING, après avoir fortement diminué ses implantations industrielles tchèques au profit de zones à faible coût de revient, poursuit la démarche d'adaptation de ses capacités par des restructurations en Europe afin de s'ajuster à la baisse de ses marchés, éliminer les foyers de perte et réduire ses frais fixes.

CHARGEURS FILMS DE PROTECTION s'emploie à améliorer sa flexibilité afin de répondre au mieux à des demandes de plus en plus fractionnées. Pour préserver ses parts de marché, Chargeurs Films de Protection a également développé de nouveaux services à l'égard de ses clients grands comptes européens.

La gestion attentive des risques, notamment les risques de paiement, et la réduction des frais fixes s'avèrent encore plus indispensables dans une période d'incertitude et de défaillances d'entreprises. Dans chacun de ses métiers, le Groupe a déployé une série de mesures visant à réduire ses besoins en fonds de roulement et ses frais fixes, à diminuer son endettement et à favoriser la génération de cash. La centralisation de la couverture des changes et de la gestion du cash permet d'optimiser celles-ci en s'appuyant sur les meilleurs outils techniques.

RÉAGIR

LA DÉBÂCLE DES MARCHÉS

TENIR LE CAP



Eduardo Malone – Président-Directeur Général

Flambée du prix du pétrole, sous-évaluation du dollar par rapport à l'euro, augmentation brutale du coût des matières premières : le premier semestre 2008 s'inscrivait dans le prolongement de l'année précédente. Mais la crise financière née de l'affaire des subprimes allait, dès l'été, bouleverser très profondément l'économie mondiale. Taux de croissance en chute libre pour les pays occidentaux, ralentissement de la croissance des pays asiatiques, marchés en baisse, système bancaire bloqué, raréfaction du crédit : la crise est d'une ampleur inégalée. Pour y faire face, Chargeurs bénéficie de l'expérience des situations difficiles qu'il a su affronter depuis sa création en 1996.

Le re-engineering stratégique forgé par Chargeurs pour gérer des métiers dans des secteurs à rentabilité difficile, s'appuie en particulier sur un modèle rigoureux de gestion et de financement précis des actifs. Il repose sur une information détaillée relative aux risques, sur une gestion très fine de ceux-ci et sur le développement de pratiques qui prennent à chaque instant en compte le coût de l'utilisation des capitaux. Par ailleurs, les opérations de financement conçues avec des professionnels des risques – assureurs, établissements financiers, investisseurs – sont assorties des contrôles méthodiques et réguliers menés pour toutes les opérations de titrisation.

Chargeurs Wool, concentré sur ses activités industrielles en Chine et en Amérique du Sud, dispose désormais d'un outil adapté aux volumes à traiter, mais aussi en ligne avec la compétitivité exigée par les surcapacités mondiales de production.

Chargeurs Interlining qui a mené, notamment au travers d'acquisitions et de partenariats, une politique active d'expansion de ses activités vers les pays où les coûts de main-d'œuvre sont bas, doit finaliser sa démarche de rééquilibrage de ses activités, en réduisant fortement ses capitaux investis dans ses implantations européennes non compétitives. Même si la Chine enregistre actuellement une chute de ses exportations, notamment textiles, les implantations de Chargeurs Interlining constituent son atout majeur dans ce pays disposant d'un grand marché intérieur et de l'ensemble de la filière textile.

Chargeurs Interlining accentuera parallèlement sa diversification technologique qui offre des perspectives de croissance intéressantes.

Chargeurs Films de Protection doit affronter une sévère récession et compenser la hausse de ses prix de revient en développant des produits plus performants et des services toujours mieux adaptés aux besoins de ses clients.

Chargeurs va continuer à gérer au plus près les risques, à privilégier les marges et la génération de cash sur les volumes, à réduire les capitaux investis, notamment les besoins en fonds de roulement, à accentuer les efforts d'innovation en matière de produits et de services.

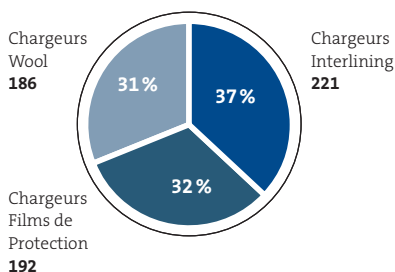
Si personne n'est aujourd'hui capable de prévoir le moment où une reprise interviendra, tous les efforts sont entrepris pour que le Groupe en bénéficie le plus rapidement et le plus efficacement possible. Quelles que soient les difficultés traversées, Chargeurs a toujours su garder le cap. Fidèle à nos valeurs, nous sommes tous totalement mobilisés afin de démontrer notre capacité à surmonter les épreuves que la crise mondiale nous impose aujourd'hui.

CHIFFRES CLES

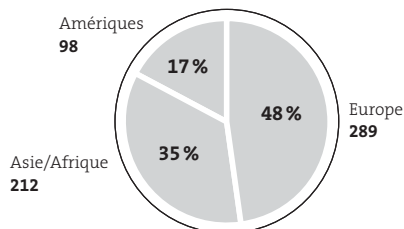
(en millions d'euros)	2008	2007*
Chiffre d'affaires	599,2	713,5
Résultat d'exploitation	(31,7)	27,7
Résultat net	(56,2)	15,6
MBA – Marge brute d'autofinancement = Résultat net + amortissements et provisions	2,6	22,1
Endettement	84,2	55

* Chiffres 2007 retraités de l'activité Fashion déconsolidée en 2008

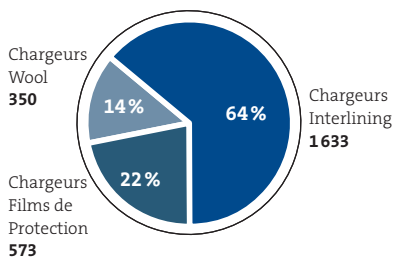
Répartition des ventes par métier (en millions d'euros)



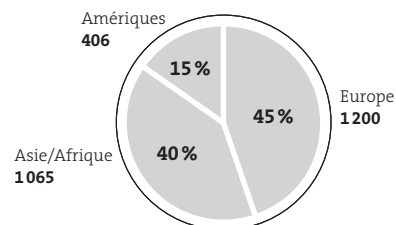
Répartition des ventes par zone géographique (en millions d'euros)



Effectifs par métier (au 31 décembre 2008)



Effectifs par zone géographique (au 31 décembre 2008)



PROFIL DU GROUPE

Chargeurs est un groupe mondial diversifié, coté en Bourse, investissant à long terme et opérant en leader sur des niches industrielles et de services. Il développe actuellement son activité dans la protection de surfaces, Chargeurs Films de Protection, les textiles techniques, Chargeurs Interlining, et le traitement de matières premières, Chargeurs Wool.

En 2008, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 599 millions d'euros, dont 94% réalisés hors de France. Le Groupe emploie près de 2700 personnes réparties sur 37 pays.

LES MÉTIERS

Chargeurs Films de Protection

Leader mondial, Chargeurs Films de Protection propose aux industriels des solutions pour la protection temporaire des surfaces fragiles durant toutes les étapes des process industriels.

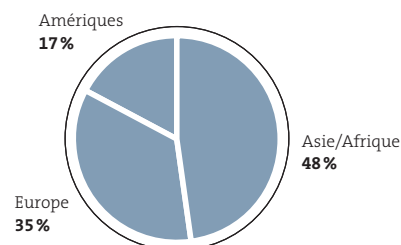
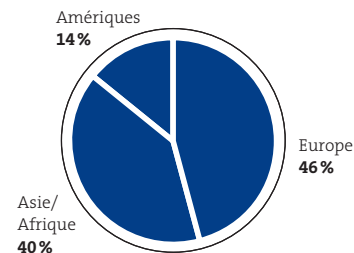
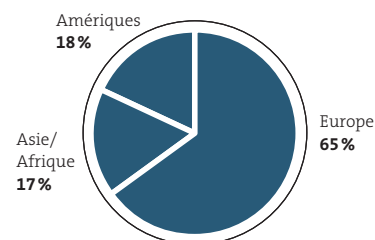
Chargeurs Interlining

Leader mondial, Chargeurs Interlining développe une gamme complète d'entoilages adaptés à la nature des tissus pour l'habillement ainsi qu'une offre de textiles techniques.

Chargeurs Wool

Leader mondial, spécialisé dans le *top making*, savoir-faire qui consiste à créer les mélanges de laine les mieux adaptés aux besoins de ses clients filateurs.

Répartition des ventes par zone géographique



ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Actions composant le capital social au 1 ^{er} janvier 2008	10 377 097
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	10 377 097

Au 31 mars 2009, le capital de la société est de 166 033 552 euros, divisé en 10 377 097 actions de 16 euros nominal.

ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉTENUES PAR ELLE-MÊME

(article L. 225-211 du Code de commerce)

Nombre d'actions au 31 décembre 2007	13 334
Inscrites au nom de la société au 31 décembre 2008 ⁽¹⁾	13 334
soit 0,1 % du capital	

(1) Valeur totale au cours d'achat : 230 851,35 euros, soit un cours d'achat moyen de 17,31 euros par action.

Au 31 décembre 2008, 118 100 actions de la société, soit 1,1 % du capital, ont été en outre acquises au titre du contrat de liquidité en fonctionnement depuis le 16 mai 2007, pour une valeur de 1 328 725 euros, soit un cours d'achat moyen de 11,25 euros par action.

NOMBRE D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉTENUES PAR DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2008 : 0.

MARCHÉ DES TITRES

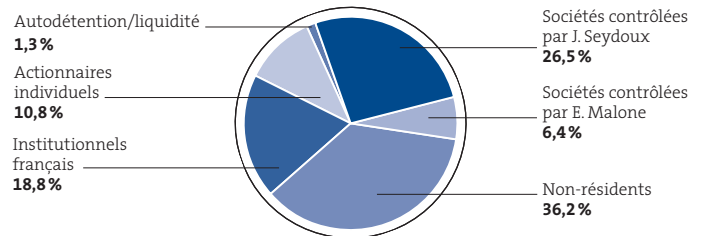
Le titre Chargeurs est coté sur le marché Euronext Paris (code ISIN : 13069).

DIVIDENDE MIS EN DISTRIBUTION

(article 47 de la loi du 12 juillet 1965)

(en euros)	2008	2007	2006
Dividende	0	0,65	0,65

RÉPARTITION DU CAPITAL en nombre d'actions (enquête TPI au 31 janvier 2009)



GROUPES D'ACTIONNAIRES DÉTENANT PLUS DE 5 % DU CAPITAL

(au 31 décembre 2008)	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Pathé ⁽¹⁾	2 734 035	26,35 %	26,10 %
Ojej ⁽¹⁾	11 000	0,11 %	0,21 %
Jérôme Seydoux	1 341	0,01 %	0,03 %
Sofi Emy ⁽²⁾	655 195	6,31 %	6,25 %
Eduardo Malone	7 163	0,07 %	0,07 %
The Baupost Group ⁽³⁾	1 245 371	12,00 %	11,89 %
Harris Ass./ Oakmark Funds ⁽³⁾	1 108 759	10,68 %	10,58 %
La Financière de l'Échiquier	768 114	7,40 %	7,33 %
HMG Finance	603 500	5,82 %	5,76 %

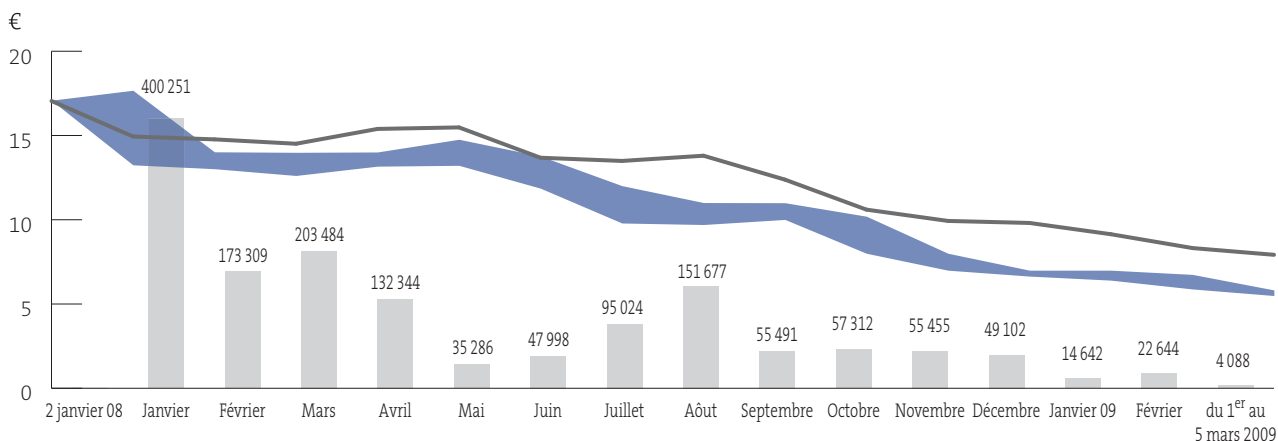
(1) Sociétés contrôlées par Jérôme Seydoux.

(2) Société contrôlée par Eduardo Malone.

(3) Fonds d'investissement américains.

Le concert existant entre Jérôme Seydoux, Eduardo Malone et les sociétés qu'ils contrôlent détient 32,85 % du capital de Chargeurs et 32,65 % des droits de vote.

■ L'action Chargeurs, cours extrêmes mensuels en euros — Indice SBF 250 (indicé à 17,05 €, au 2 janvier 2008) ■ Volume de transactions mensuelles



RAPPORT ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique de maîtrise des risques du Groupe, tous les dirigeants des filiales ont signé la Charte Sécurité de Chargeurs. Cette Charte demande un comportement proactif et la réalisation d'objectifs pluriannuels. Le suivi des progrès est effectué trimestriellement par le Comité Risques du Groupe.

Concernant les résultats environnementaux de 2008, le périmètre de collecte des données environnementales est étendu aux principaux sites de production exploités par le Groupe en 2008, soit 19 sites (Films de Protection : 3 sites, Entoilage : 14 sites, Laine : 2 sites). Le calcul des indicateurs est basé sur les données brutes transmises par les sites. La plupart des données présentées ci-après sont rapportées à une unité fonctionnelle : 1 kilomètre carré de film ou tissu produit pour les métiers Films de Protection et Entoilage, 1 tonne de laine peignée produite pour le métier Laine.

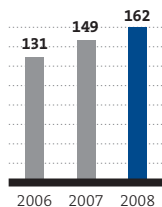
Le reporting a été établi sur les mêmes critères qu'en 2007. Des comparaisons ont ainsi pu être établies par rapport aux chiffres des années précédentes, afin d'apprécier leur évolution.

RÉSULTATS

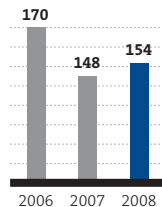
Chargeurs Films de Protection

Consommation d'énergie et d'eau

Malgré une baisse marquée de la consommation de gaz (-4,6%) et d'eau (-12,5%) sur le site français, la consommation globale d'énergie et d'eau augmente en 2008 respectivement de 8,7% et 4% en raison de la forte hausse de consommation du site italien.



Consommation d'énergie (MWh/km²)

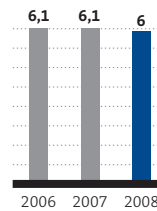


Consommation d'eau (m³/km²)

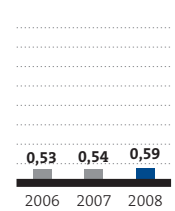
Production de déchets

La quantité de déchets non dangereux est stable, celle des déchets dangereux augmente de plus de 9%.

Le site de Troy, aux États-Unis, a débuté courant 2008 son programme de recyclage des déchets.



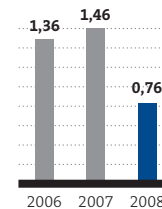
Déchets non dangereux (t/km²)



Déchets dangereux (t/km²)

Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

La forte baisse des rejets de COV (-47,9%) est liée d'une part à un bon taux de récupération des solvants sur le site français et, d'autre part, à la nette diminution des productions à base de colles contenant des solvants non récupérables.



Émissions de COV (kg de carbone/km)

Gestion de l'environnement et actions environnementales

Dans le métier Films de Protection, les responsabilités liées à l'environnement, l'hygiène et la sécurité occupent trois personnes à temps plein en France et une personne à temps plein en Italie.

Le site français a été certifié ISO 14001 en décembre 2008 et poursuit sa démarche en consolidant le système de management de l'environnement sur 2009. De plus, il met en place les bases du système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le référentiel OHSAS 18001, en vue de l'objectif de certification en 2010.

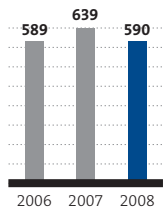
Le site italien a obtenu la certification OHSAS 18001 en mai 2008. Cette certification vient s'ajouter aux certifications ISO 9001 et ISO 14000 de ce site.

Chargeurs Interlining

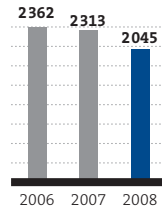
En 2008, le périmètre de collecte des données couvre 14 sites du métier Entoilage (au lieu de 4 sites les années passées).

Consommation d'énergie et d'eau

En 2008, les consommations d'énergie et d'eau baissent compte tenu de l'inclusion d'unités industrielles moins consommatrices.



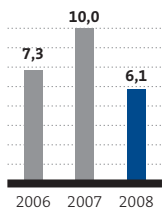
Consommation d'énergie (MWh/km²)



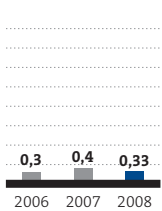
Consommation d'eau (m³/km²)

Production de déchets

La production de déchets est en baisse générale.



Déchets non dangereux (t/km²)



Déchets dangereux (t/km²)

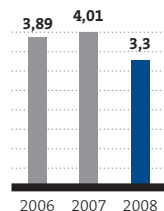
Gestion de l'environnement et actions environnementales

En 2008, le nombre de personnes dédiées à la gestion de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité est en moyenne d'une personne impliquée par site.

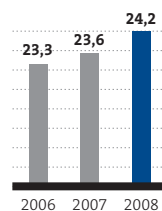
Chargeurs Wool

Consommation d'énergie et d'eau

Par rapport à l'année 2007, la consommation d'énergie par tonne produite a nettement diminué (- 17,7 %), à la différence de la consommation d'eau par tonne, qui a légèrement augmenté de 2,5 %.



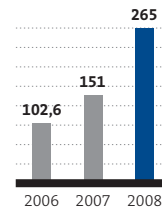
Consommation d'énergie (MWh/t)



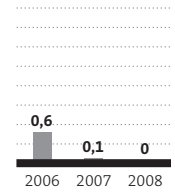
Consommation d'eau (m³/t)

Production de déchets

La quantité de déchets non dangereux générée par unité de production a augmenté de 75,5 %, tandis que la production de déchets dangereux a totalement disparu.



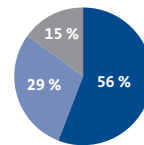
Déchets non dangereux (kg/t)



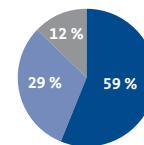
Déchets dangereux (kg/t)

La part des différents modes d'élimination des déchets a évolué compte tenu de la réduction du périmètre industriel.

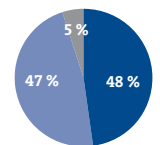
■ Valorisation recyclage ■ Décharge ■ Compostage



Mode d'élimination 2006



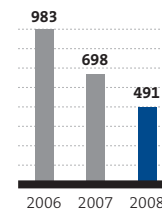
Mode d'élimination 2007



Mode d'élimination 2008

Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

Par rapport à l'année 2007, les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) continuent leur forte diminution (- 29,6 %).



Émissions de COV (kg produit par an)

Gestion de l'environnement et actions environnementales

L'usine installée en Chine a maintenu sa certification selon la norme ISO 14001, qui régit le système de gestion de l'environnement.

L'usine située en Uruguay est en train de mettre en place un système de gestion similaire répondant aux exigences de la norme ISO 14001 : la certification est prévue en 2009.

En 2008, l'usine uruguayenne a obtenu le label GOTS (Global Organic Textile Standard) garantissant le statut écologique de la laine.

D'autre part, chacun des deux sites fabrique des produits agréés par l'écolabel Öko-Tex 100, qui garantit l'absence de nocivité des textiles sur la santé humaine, par le biais d'une limitation de certaines substances chimiques dans le procédé de fabrication.

INFORMATIONS SOCIALES

Pour Chargeurs, le développement durable s'entend d'abord comme la mise en œuvre de moyens et d'actions visant à gérer le présent et, par là même, à garantir la pérennité du Groupe. En 2008, le contexte économique mondial a été violemment perturbé, se traduisant par un ralentissement des marchés du Groupe au cours de l'année 2008, puis par un brutal décrochage d'activité à partir de novembre. En conséquence, Chargeurs a pris des mesures drastiques d'ajustement de ses capacités avec le désengagement des peignages en Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud, pour le métier Laine, et, pour le métier Entoilage, des mesures d'adaptation des outils industriels en Europe et le démarrage d'un désengagement en République tchèque. Parallèlement, Chargeurs Interlining a poursuivi son renforcement sur des zones à faibles coûts de main-d'œuvre, notamment asiatiques.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2008, le Groupe employait **2 671 personnes**, soit une baisse de 10,8 % par rapport à fin 2007. Cette diminution traduit principalement la décroissance des effectifs de Chargeurs Wool (-36 %) du fait de la sortie de trois peignages et la baisse des effectifs européens de Chargeurs Interlining (-15 %) en partie compensée par l'intégration de la société Etacol au Bangladesh. Sur l'ensemble du Groupe, les zones Europe et Amériques ont respectivement perdu 10 et 8 % de leurs effectifs. La zone Asie-Afrique baisse de 12,6 % principalement du fait de Chargeurs Wool. La Chine, où le Groupe emploie 728 personnes, représente 27,3 % des effectifs du Groupe, contre 25,1 % à fin 2007. Au 31 décembre 2008, la France compte 27,7 % des effectifs totaux.

Le Groupe compte 30,5 % de **femmes** à son effectif contre 31 % en 2007. Le ratio respectif des métiers s'établit à 33 % dans l'Entoilage, 29 % dans la Laine et 17 % pour les Films de Protection.

Le recours à l'intérim s'établit à 3,3 % de l'effectif inscrit.

RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération d'une partie significative de l'encadrement comporte une part variable assise sur les performances, en cohérence avec la politique de création de valeur du Groupe.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément à la loi du 3 juillet 2008, l'information ci-dessous est établie en se référant au Code de gouvernement d'entreprise et aux recommandations complémentaires en matière de communication sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux formulées par l'Afep-Medef.

La rémunération brute de base totale versée en 2008 à Eduardo Malone, Président-Directeur Général, par les sociétés du Groupe s'est élevée à 452 171 euros, à comparer à 451 009 euros en 2007. Ce montant intègre 350 000 euros de rémunération fixe, 91 469 euros en jetons de présence, montants inchangés par rapport à 2007, ainsi que 10 702 euros d'avantages en nature (voiture), à comparer à 9 540 euros versés en 2007. La rémunération variable est assise sur

le salaire de base fixé par le Conseil d'Administration et fonction des résultats du Groupe ; au titre des résultats bénéficiaires de 2007, elle a donné lieu à un versement de 95 000 euros en 2008, à comparer à 80 000 euros versés en 2007 au titre de l'exercice 2006.

La rémunération brute de base versée en 2008 à Jérôme Seydoux, Vice-Président-Directeur Général délégué, s'est élevée à 50 000 euros, au titre d'une rémunération fixe exclusivement ; ce montant est équivalent à celui versé en 2007.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence 2008 s'élèvent à 30 000 euros. Eduardo Malone et Jérôme Seydoux ne perçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'Administrateur de Chargeurs.

FORMATION

Le développement des compétences des équipes reste une priorité réaffirmée par la Direction Générale. Sa mise en œuvre est sous l'égide de chaque responsable d'entité, respectant ainsi la gestion décentralisée du Groupe. L'évolution des indicateurs sociaux montre qu'en 2008, le nombre de personnes ayant suivi une formation a augmenté et concerne 36 % des effectifs, contre 30 % en 2007 ; par contre, le nombre moyen d'heures a légèrement baissé. Ceci s'explique notamment par la poursuite des formations sécurité touchant la majorité du personnel dans plusieurs entités de production. Par ailleurs, les mesures d'ajustement des effectifs ont réduit une grande partie de la disponibilité des effectifs restants.

SÉCURITÉ

La politique de gestion des risques mise en œuvre dans le Groupe se traduit notamment par une vigilance à chaque stade opérationnel. Le taux de fréquence (TF), en amélioration, s'établit à 10,57, contre 18,47 en 2007 ; par contre, le taux de gravité (TG) est passé à 0,82, contre 0,46 en 2007.

Pour nos métiers textiles, leur TF au niveau mondial de 10,2 se compare à 35,1 dans l'industrie textile France dont les contraintes réglementaires sont souvent plus contraignantes que dans d'autres pays, et le TG de 0,91 est à comparer à 1,65.

Pour Chargeurs Films de Protection, le TF de 12,4 se compare à 20,50 dans l'industrie chimie, caoutchouc, plasturgie et son TG de 0,45 à 0,96.

DIALOGUE SOCIAL

Tout en respectant la structure décentralisée du Groupe, Chargeurs maintient sa volonté de promouvoir le dialogue social, en particulier avec les instances représentatives du personnel. À titre d'exemple, en France, le taux d'élus syndiqués reste stable depuis de nombreuses années, malgré les réductions d'effectifs, pour s'établir autour de 4%. Par ailleurs, en sus des instances locales existant dans chaque pays et du Comité de Groupe France, l'Instance européenne de dialogue social a vocation à favoriser des échanges fructueux entre le Comité de Direction du Groupe et les représentants du personnel. Le périmètre couvert par l'Instance européenne concerne la France, la République tchèque et l'Italie.

SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIAUX

Effectifs	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2007	31/12/2008
Effectif total	Effectif inscrit au 31 décembre	Nombre total CDI + CDD	Monde	2 996	2 671
Recours à l'intérim	Personnel intérimaire	% de l'effectif total CDI + CDD	Monde	5,2 %	3,3 %
Effectif par métier	Salariés du Groupe par métier	– Siège	Monde	15	12
		– Films de Protection	Monde	595	573
		– Interlining	Monde	1 727	1 633
		– Wool	Monde	549	350
		– Autres	Monde	110	103
Effectif par zone géographique	Salariés du Groupe	– France		808	740
		– Europe (autre)		530	460
		– Asie/Afrique		1 218	1 065
		– Amériques		440	406
	Chargeurs Films de Protection	– Europe		78 %	79 %
		– Asie/Afrique		5 %	5 %
		– Amériques		17 %	16 %
	Chargeurs Interlining	– Europe		49 %	44 %
		– Asie/Afrique		39 %	45 %
		– Amériques		12 %	11 %
	Chargeurs Wool	– Europe		3 %	5 %
		– Asie/Afrique		74 %	58 %
– Amériques			23 %	37 %	
Parité hommes/femmes	Salariés du Groupe	Nombre d'hommes	Monde	2 071	1 857
		Nombre de femmes	Monde	925	814
		Part des femmes	Monde	31 %	30,5 %
Formation					
Formation	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2007	31/12/2008
Nombre de personnes formées	Personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	% de l'effectif total	Monde	30 %	36 %
Heures de formation	Temps passé en formation pour les personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	Durée moyenne/personne	Monde	18 h	17 h
Sécurité					
Sécurité	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2007	31/12/2008
Accidents	Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail par millions d'heures travaillées	Accidents du travail ayant occasionné au moins un jour d'absence	Monde	18,47	10,57
Absentéisme pour accidents du travail	Taux de gravité : nombre de jours d'absence par milliers d'heures travaillées	Jours d'absence liés à un accident du travail	Monde	0,46	0,82
Rémunération					
Rémunération	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2007	31/12/2008
Frais de personnel	Charges de personnel de l'année (en millions d'euros)	Effectif des sociétés consolidées par intégration globale	Monde	97,10	80,0

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

RÉFÉRENCES

Compte tenu de sa taille, Chargeurs n'a pas appliqué les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef de décembre 2008. Les modalités d'exercice du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne s'inspirent des principes généraux de contrôle interne définis par l'AMF dans son document « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites », du 25 février 2008.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition

La composition du Conseil d'Administration est détaillée dans la partie Organes de direction du rapport annuel (page 58).

Organisation des travaux du Conseil

Le Conseil, composé du Président et de quatre administrateurs, se réunit quatre fois par an, deux fois pour examiner les comptes semestriels et annuels, une fois pour examiner la stratégie du Groupe dans le cadre du budget et du plan à moyen terme, une fois après l'Assemblée Générale Annuelle pour mettre en œuvre les décisions de celle-ci. La marche des affaires, les décisions relevant du Conseil ainsi que les grands projets sont mis à l'ordre du jour de chaque Conseil. Les travaux du Conseil sont complétés par ceux du Comité Financier qui se réunit sur une base mensuelle.

La rémunération versée au Président-Directeur Général par les sociétés du Groupe est fixée par le Conseil d'Administration. La partie variable est assise sur le salaire de base et est fonction des résultats du Groupe ; au vu des résultats de 2008, aucun montant ne sera versé au titre de la rémunération variable.

CONTRÔLE INTERNE

Définition

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous ma responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ou le Conseil d'Administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Les composantes du contrôle interne

Une organisation adaptée à l'exercice d'un contrôle interne satisfaisant

Le Groupe est composé d'une organisation holding Chargeurs très réduite, de métiers disposant eux-mêmes d'une petite équipe holding métier et de nombreuses filiales opérationnelles. Un des principes essentiels de Chargeurs est de privilégier la décentralisation en matière opérationnelle, tout en disposant de systèmes d'information permettant à la holding Chargeurs d'assurer une bonne qualité de l'information financière et une identification rapide des risques. Cette dernière préoccupation a pris une dimension prééminente au cours des dernières années avec le modèle de gestion Dolly.

Le modèle Dolly repose sur une information précise relative aux risques et une gestion très active de ces derniers. En effet, les structurations financières mises en œuvre supposent comme condition nécessaire à leur bon fonctionnement l'analyse et l'élimination de nombreux risques. Parallèlement, ces opérations conçues avec des professionnels des risques, assureurs, établissements financiers, investisseurs introduisent elles-mêmes les contrôles de risques usuels dans les opérations de titrisation. En raison de la diversité de ses métiers, de ses implantations géographiques et des caractéristiques du modèle Dolly, Chargeurs a pris des mesures d'organisation destinées à maîtriser les risques susceptibles d'affecter ses résultats financiers, ses actifs et ses engagements, dont les principales sont les suivantes :

- une organisation du Groupe autour de filiales autonomes, chaque Président ou Directeur Général exerçant la totalité des responsabilités propres à ces fonctions ;
- des lignes de communication courtes ;
- un reporting permanent sur les sujets stratégiques ;
- une politique de couverture systématique des risques assurables reposant en général sur des contrats Groupe ;
- l'existence d'un Comité de Gestion des Risques Dommages, intégrant un Risk Manager par métier ;
- le partage de procédures et de règles de fonctionnement via l'intranet du Groupe.

Un système visant à recenser et à analyser les principaux risques identifiables

Le Comité de Direction mensuel sélectionne les sujets qui sont essentiels pour le Groupe et nomme un responsable pour chacun, celui-ci étant la personne la plus proche de ce sujet indépendamment de son niveau hiérarchique. Un système d'information spécifique, dont je suis destinataire, permet à chaque responsable de sujet de m'informer régulièrement et directement sur l'avancement des dossiers. La qualité des comptes rendus d'avancement est un élément d'appréciation des performances de chaque responsable.

Les sujets sélectionnés concernent largement les événements susceptibles d'affecter les résultats financiers et les risques encourus par le Groupe.

Chargeurs fait appel à un cabinet extérieur, spécialisé dans les prévisions économiques, pour apprécier les risques macroéconomiques relatifs à chacun des pays où le Groupe opère. Ce cabinet présente périodiquement ses conclusions au Comité de Direction et modélise certains risques spécifiques à la demande des métiers de Chargeurs.

Occasionnellement, Chargeurs fait appel à des cabinets spécialisés soit pour mener à bien des études clés, soit pour renforcer temporairement les équipes opérationnelles lors de la mise en œuvre de projets stratégiques. Le Comité de Direction est donc l'organe central de la gestion des risques.

Un système d'information permettant à chacun d'exercer ses responsabilités

Le Groupe est constitué de 75 sociétés intégrées dans les comptes consolidés ; le système d'information de Chargeurs repose sur l'établissement mensuel d'un compte de résultat et des principaux indicateurs bilantiels pour chaque société.

Chargeurs a imposé depuis de nombreuses années une culture de qualité de l'information financière.

Chargeurs a été l'un des premiers groupes en France à introduire, en 1980, un reporting financier mensuel en totale cohérence avec les comptes consolidés, c'est-à-dire utilisant le même référentiel comptable. Cette organisation a été améliorée au cours des années et, depuis 2000, la consolidation et le reporting utilisent le même outil informatique ; la consolidation n'est plus qu'un approfondissement du reporting, ce qui assure un contrôle permanent du processus de production de l'information financière.

Les résultats mensuels de chaque filiale de Chargeurs font l'objet d'un commentaire, normalisé, qui m'est adressé et qui est rédigé sous la responsabilité conjointe du Directeur Général et du responsable financier de la filiale.

Les résultats de chaque métier sont examinés chaque mois, avec le Directeur Général du métier, dans le cadre de réunions que je préside ; la prévision de résultat annuel doit être actualisée dès qu'un événement nouveau apparaît.

Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus

Les risques comptables et financiers

Depuis l'exercice 2003, une étude des principaux processus de gestion a été conduite avec pour objectif de mieux formaliser la cartographie des risques relatifs aux états financiers et les enjeux financiers associés, ainsi que les contrôles mis en place pour neutraliser ces risques.

Dans cet esprit, chaque métier a identifié les trois ou quatre processus jugés comme étant les plus sensibles et, pour chacun d'entre eux, a examiné les opérations présentant les risques les plus forts. Les procédures de gestion et de contrôle desdites opérations sont dûment recensées.

Cette étude a permis de fixer les priorités des actions. Elle a été le point de départ d'une démarche visant à poursuivre le renforcement de la maîtrise des processus.

Les risques opérationnels

Les mesures prises en 2007 dans le but de consolider la valeur des actifs détenus par Chargeurs ont été poursuivies en 2008.

Les opérations les plus marquantes à ce titre, en 2008, ont été les suivantes :

- métier Films de Protection : mise en place d'un système de prix de revient adapté à la volatilité des prix de la matière première ;

- métier Entoilage : acquisition de la société Etacol, au Bangladesh, afin de poursuivre l'« asiatisation » du métier ;

- métier Laine : cession du peignage australien et de la participation dans le peignage sud-africain.

Une surveillance permanente des dispositifs de contrôle interne

La supervision permanente du contrôle interne

Les processus concourant à la production de l'information financière sont sous le contrôle des responsables financiers de chaque filiale ; les responsables financiers de chaque métier supervisent le contrôle de ces processus dans le cadre des missions qu'ils réalisent dans les filiales.

L'audit interne

Chargeurs ne dispose pas de service Audit Interne et fait en général appel à des cabinets spécialisés par zone géographique.

Au cours du second semestre 2007, Chargeurs a lancé une démarche d'autoévaluation du contrôle interne.

Cette démarche a consisté à envoyer à toutes les filiales, à l'exception des holdings, un extrait du cadre de référence AMF relatif au respect des procédures de contrôle interne en filiales.

Étaient visées les procédures :

- élaboration de l'information financière/arrêté de comptes ;
- investissements et désinvestissements ;
- immobilisations corporelles et incorporelles ;
- immobilisations financières ;
- achats/fournisseurs ;
- coûts de revient/stocks et encours ;
- produits des activités externes/clients et assimilés ;
- trésorerie.

Ce diagnostic a été dûment renseigné par les Directeurs et controllers de chaque filiale, signé par le Directeur de chaque filiale et retourné au siège.

Ces questionnaires ont été par la suite retranscrits dans une fiche de diagnostic par métier.

Ces fiches synthétiques nous permettent de déterminer les faiblesses de contrôle interne par métier, par procédure et par société, et de diligenter les actions correctives.

Missions spécifiques 2008

Les actions spécifiques menées par métier au cours de l'exercice 2008 ont été restreintes par l'ampleur des défis opérationnels :

- Chargeurs Films de Protection : ce métier a réalisé un audit de sécurité informatique ;

- Chargeurs Interlining : une opération d'audit externe a été conduite par un cabinet tiers concernant le processus stocks et créances d'une des filiales ;

- Chargeurs Wool : mise en place d'outils de gestion consolidée des flux financiers.

L'audit externe

L'audit des comptes de Chargeurs est réalisé par un collège d'auditeurs. Toutes les observations des auditeurs relatives à une filiale sont présentées au Directeur Général de cette filiale. Les auditeurs établissent une synthèse de ces remarques qui m'est présentée dans une réunion semestrielle.

La Direction Financière du Groupe s'assure que les recommandations des auditeurs soient rapidement suivies d'effet lorsqu'elles impliquent des changements de procédures ou d'organisation.

Les lettres dites « d'affirmation » dans lesquelles les Directeurs Généraux des filiales prennent des engagements vis-à-vis des auditeurs sont centralisées par Chargeurs pour officialiser les responsabilités de chaque Directeur de filiale dans la formation des comptes du Groupe.

Conclusion sur le contrôle interne à fin 2008

L'organisation du contrôle interne à fin 2008 relatif aux processus et à l'information comptable et financière me semble adaptée aux caractéristiques du Groupe. Ces caractéristiques rendant la conduite de tests approfondis sur le bon fonctionnement des processus très coûteuse, ceux-ci restent limités et devront faire l'objet d'un investissement supplémentaire à ce titre au cours des prochaines années.

Le plan d'actions 2009 s'organise autour des axes suivants :

- finalisation de la réorganisation du processus de consolidation et de reporting dans l'optique d'un renouvellement des systèmes d'information ;
- diverses actions spécifiques qui seront décidées au cours du premier semestre ;
- mise en place d'un Comité d'Audit ;
- instauration de revues générales des risques financiers dans chaque métier.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES

L'article 19 des statuts de la société, « Représentation et Admission aux Assemblées », stipule les conditions suivantes :

- tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre mandataire dans les conditions légales et réglementaires ;
- les mineurs et les incapables sont représentés par leurs tuteurs et administrateurs, et les sociétés et autres personnes morales par une personne ayant la signature sociale ou valablement déléguée à cet effet mandataire dans les conditions légales et réglementaires ;
- les conjoints, tuteurs, administrateurs ou autres représentants n'ont pas besoin d'être personnellement actionnaires ;
- le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription en compte ou, le cas échéant, au dépôt des titres ou du certificat de dépôt, cinq jours avant la réunion de l'Assemblée, conformément aux indications portées dans la convocation ;
- le Conseil d'Administration a la faculté pour toute Assemblée, soit de réduire les délais ci-dessus, soit même de n'exiger par mesure générale aucune condition de dépôt ;
- si le Conseil d'Administration le décide, il est délivré aux ayants droit une carte d'admission ; cette carte est nominative et personnelle, la forme en est arrêtée par le Conseil ;
- tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur ;
- le Conseil d'Administration peut décider, préalablement à chaque Assemblée, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret en Conseil d'État.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun des éléments mentionnés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce n'aurait d'incidence en cas d'offre publique à l'exception des sujets suivants :


- la structure du capital de la société, mentionnée dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et mise en ligne sur le site Web de la société ;
- les prises de participation directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12, mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et mises en ligne sur le site Web de la société ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société, mentionnées aux articles 9, 10 et 22 des statuts ;
- les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration, définis par l'article 14 des statuts.



Eduardo Malone,
Président-Directeur Général
Mars 2009

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.



Eduardo Malone,
Président-Directeur Général
Mars 2009

RAPPORT DU DIRECTEUR FINANCIER

Les comptes 2008

LES RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires s'établit à 599,2 millions d'euros, en réduction de 16 % par rapport à 2007 à périmètre constant (hors Fashion) et de 14 % hors effet devises. La réduction du chiffre d'affaires, qui a concerné tous les métiers du Groupe, est imputable à un effet volume à hauteur de 80 %, notablement centré sur le quatrième trimestre qui subit à lui seul 46 % de l'effet volume.

Le chiffre d'affaires par métier

Chargeurs Films de Protection a connu un niveau d'activité soutenu au premier semestre.

À partir du quatrième trimestre, les effets de la crise financière sur le marché de la construction ont provoqué un brutal décrochage de l'activité du métier sous l'effet d'un déstockage massif et généralisé de toute la chaîne de fabrication des métiers de la construction. En conséquence, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a chuté de 17 %, portant le recul total du chiffre d'affaires 2008 à 8,1 % comparé à 2007.

Le chiffre d'affaires 2008 du métier Interlining régresse de 11,5 % par rapport à 2007. Cela s'explique par un effet périmètre, par un effet de conversion défavorable du dollar américain et de certaines monnaies qui lui sont liées, comme le won coréen et le dollar hongkongais, ainsi que par la diminution des volumes en Europe.

Le chiffre d'affaires de Chargeurs Wool est en recul de 26,7 %, principalement en raison de la chute du volume d'activité et de la baisse des prix de la laine qui s'est accentuée à partir du second semestre 2008.

L'évolution du chiffre d'affaires n'a pas été homogène au cours de l'année, le premier trimestre faisant état d'une baisse du chiffre d'affaires de 8 %, alors que le quatrième était fortement marqué par la crise financière et économique globale se traduisant pour Chargeurs par une contraction d'activité de 26 %.

La proportion de chiffre d'affaires réalisé hors de France a poursuivi son développement pour atteindre 94 %. Le classement des principaux marchés a réaffirmé les tendances déjà observées précédemment, la Chine confirme sa place de premier marché et continue à augmenter sa part du chiffre d'affaires en atteignant quasiment 20 %, l'Italie occupe toujours la deuxième place avec près de 17 %, l'Allemagne demeure en troisième position avec 9,5 %, alors que les États-Unis sont passés cette année devant la France avec respectivement 8,3 % et 6,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation

Le métier Films de Protection a manifesté une bonne résistance du résultat d'exploitation au délicat environnement 2008 en atteignant 13,1 millions d'euros grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits plus économiques.

En réponse à la chute des achats de vêtements dans la plupart des pays occidentaux qui a provoqué un fort ralentissement de la chaîne de production de la confection et, de ce fait, de l'activité des métiers textiles, le métier Interlining a accéléré les mesures d'adaptation des outils industriels en Europe et le processus de désengagement industriel en République tchèque a été entamé. Le coût de toutes ces mesures s'élève à 25,9 millions d'euros en 2008. De ce fait, le résultat d'exploitation s'établit en perte de 23,7 millions d'euros.

Sans ces mesures de réorganisation, le résultat d'exploitation du métier Interlining aurait été de 2,2 millions d'euros.

Par ailleurs, début 2008, le métier a poursuivi son développement en Asie afin de tirer parti de la compétitivité de cette zone de production avec l'acquisition d'Etacol, au Bangladesh, spécialiste de l'entoilage pour chemises, portant ainsi à 25 % sa part de marché mondial sur ce segment. Au cours de l'année, au vu du fort ralentissement du marché lainier, Chargeurs Wool s'est désengagé des peignages australien, néo-zélandais et sud-africain.

Le résultat d'exploitation de Chargeurs Wool s'établit à - 6,9 millions d'euros. Ce résultat inclut l'impact des fermetures et cessions sur le résultat d'exploitation 2008 pour 4,5 millions d'euros.

Le résultat financier

Le résultat financier, de - 11,5 millions d'euros contre - 11 millions d'euros en 2007, comprend le coût de la dette nette et le coût des programmes de cession de créances. Ce résultat intègre des provisions sur créances de nature financière à hauteur de 3,3 millions d'euros et un produit financier de 1,4 million d'euros correspondant aux intérêts de retard d'une créance fiscale cédée sans recours à un établissement financier.

Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part du résultat des entreprises associées s'élève à - 7,9 millions d'euros, contre + 1,5 million d'euros en 2007. Cette variation provient essentiellement de la prise en compte des résultats de la participation dans Fashion Company.

L'impôt

Le montant de - 5,8 millions d'euros se décompose en trois éléments : un impôt courant de - 4 millions d'euros, la prise en compte du boni issu de la cession sans recours de créances de précompte pour 7,6 millions d'euros et enfin de la variation sur impôts différés de - 9,4 millions d'euros provenant principalement d'une dépréciation des impôts différés actifs sur reports déficitaires pour 9,9 millions d'euros. Cette dépréciation s'explique par l'impact d'une prévision de résultats dégradés en 2009 et 2010 dans les plans à moyen terme des trois métiers qui a réduit les estimations de résultats imposables futurs.

Le résultat net

Il s'établit à – 56,2 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 15,6 millions d'euros en 2007.

La perte de 56,2 millions d'euros comprend les éléments non récurrents suivants :

- des réorganisations et des provisions affectant le résultat d'exploitation des métiers à hauteur de 34,1 millions d'euros ;
- 14,8 millions d'euros (3,8 millions d'euros en résultat d'exploitation, 3,3 millions d'euros en perte financière et 7,7 millions d'euros en quote-part de résultat des entreprises associées) correspondant aux pertes et dépréciations d'actifs liées à la participation dans Fashion Company ;
- un boni correspondant à l'encaissement des 9 millions d'euros liés à la cession sans recours d'une créance fiscale et une dépréciation des impôts différés actifs sur reports déficitaires pour 9,9 millions d'euros.

LE BILAN ET LA GESTION FINANCIÈRE

La dette bancaire nette du Groupe à fin 2008 s'établit à 84,2 millions d'euros, à comparer à une dette bancaire nette de 55 millions d'euros à fin 2007.

L'évolution de cette dette reflète notamment le très fort ralentissement d'activité noté au quatrième trimestre qui n'a pas permis de ramener le besoin en fonds de roulement à sa juste proportion par rapport à l'activité et s'est dégradé de 25,5 millions d'euros en 2008.

La dette bancaire nette de 84,2 millions d'euros est à moyen terme pour 62,1 millions d'euros (dont 20,3 millions d'euros remboursables en 2009). Les sociétés de Chargeurs disposent au 31 décembre 2008 de liquidités de 57,8 millions d'euros.

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours. Les montants concernés de ces créances juridiquement cédées étaient, jusqu'à fin 2004, indiqués au paragraphe 10 de l'annexe aux comptes 2004.

La norme IAS 39, contrairement aux normes françaises utilisées en 2004, considère d'autres éléments que le transfert de propriété pour décider de l'incorporation d'actifs financiers dans un bilan, voir note 3 de l'annexe aux comptes.

À fin 2005, compte tenu des réflexions en cours dans les milieux professionnels et de l'absence d'une doctrine officielle définitive, il avait été jugé prudent de réintégrer ces créances dans le bilan, sur une ligne spécifique pour rappeler que ce montant n'est pas une propriété de Chargeurs, et de constater une dette théorique vis-à-vis des organismes d'affacturage pour le montant de la trésorerie reçue.

À fin 2008, la comptabilisation retenue à fin 2005 a été conservée.

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS

Le résultat d'exploitation n'enregistre que des frais ; il dégage une perte de 2,8 millions d'euros, en amélioration de 1,9 million d'euros par rapport à 2007.

Le résultat financier s'établit à – 94,4 millions d'euros en raison essentiellement de la prise en compte de provisions et d'amortissements pour 107,9 millions d'euros, traduisant la mise en ligne de la valeur des titres détenus avec la situation de marché prévalant à fin 2008.

Le résultat exceptionnel de 11,8 millions d'euros correspond essentiellement à 10 millions d'euros de reprise de provisions sur des cessions de titres préalablement dépréciés.

Le résultat avant impôt est de – 85,4 millions d'euros.

Le profit d'impôt de 0,9 million d'euros est le produit de l'intégration fiscale française.

Le résultat net s'établit à – 84,5 millions d'euros.



Christophe Pothier,
Directeur Financier
Mars 2009

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilan consolidé	25
Compte de résultat consolidé	26
Tableau consolidé des flux de trésorerie	27
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	28
Annexe aux états financiers	29
Rapports des Commissaires aux comptes	58

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre (en millions d'euros)

Actif	2008	2007
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 5).....	70,7	89,4
Immobilisations incorporelles (note 6).....	70,1	63,7
Participations dans des entreprises associées (note 9).....	18,0	25,1
Impôts différés (note 11).....	20,0	29,2
Actifs financiers		
– Titres de participation (note 8).....	2,0	3,1
– Prêts, créances, dépôts et cautionnements (note 10).....	9,3	9,3
Instruments financiers dérivés (note 15)		
Autres actifs non courants (note 12).....	5,3	6,6
	195,4	226,4
Actif courant		
Stocks et encours (note 13).....	136,2	155,2
Clients et autres débiteurs (note 14).....	75,9	82,5
Créances clients cédées à des sociétés de factoring*.....	64,7	82,5
Instruments financiers dérivés (note 15).....	1,3	1,8
Autres créances (note 16).....	59,4	74,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 17).....	57,8	110,3
	395,3	507,2
Total de l'actif	590,7	733,6
Passif		
Capitaux propres (note 18)		
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société		
Capital social (note 18).....	166,0	166,0
Primes d'émission.....	32,2	32,2
Réserves (hors résultat de la période) (note 18).....	49,9	38,5
Résultat de la période.....	(56,2)	15,4
Actions propres.....	(1,6)	(0,8)
Réserve de conversion.....	(8,1)	(13,9)
	182,2	237,4
Intérêts minoritaires	6,3	5,4
Total des capitaux propres	188,5	242,8
Passif non courant		
Emprunts à long et moyen terme (note 21).....	41,8	56,7
Impôts différés (note 11).....	1,3	1,4
Engagements de retraite (note 19).....	10,3	11,5
Provisions pour autres passifs (note 20).....	7,2	3,9
Autres passifs non courants.....	0,4	0,8
	61,0	74,3
Passif courant		
Fournisseurs (note 22).....	116,5	157,0
Autres créanciers (note 22).....	55,1	61,5
Sociétés de factoring*.....	64,7	82,5
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices.....	2,1	2,6
Instruments financiers dérivés (note 15).....	2,6	4,7
Part courante des emprunts (note 21).....	20,3	26,9
Crédits court terme et découverts bancaires (note 21).....	79,9	81,3
	341,2	416,5
Total du passif	590,7	733,6

Les notes 1 à 37 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

* Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31 décembre (en millions d'euros)

	2008	2007
Chiffre d'affaires	599,2	789,6
Coût des ventes	(489,1)	(624,2)
Marge brute	110,1	165,4
Charges commerciales.....	(65,3)	(79,6)
Charges administratives.....	(39,6)	(47,7)
Frais de recherche et de développement (note 24).....	(4,2)	(9,4)
Autres produits et charges opérationnels (note 25)	(32,7)	0,0
Résultat d'exploitation	(31,7)	28,7
Charges financières	(18,5)	(14,5)
Produits financiers	7,0	3,5
Résultat financier (note 27)	(11,5)	(11,0)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(7,9)	1,5
Résultat avant impôt sur le résultat	(51,1)	19,2
Impôts sur les résultats (note 28).....	(5,8)	(4,1)
Résultat net	(56,9)	15,1
Revenant :		
Aux actionnaires de la société mère	(56,2)	15,4
Aux intérêts minoritaires.....	(0,7)	(0,3)
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la société mère (en € par action)		
– Résultat de base.....	(5,5)	1,5
– Résultat dilué	(5,5)	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	10 299 975	10 253 666

Les notes 1 à 37 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt.....	(43,3)	17,8
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité (note 31).....	41,8	11,2
Impôts sur le résultat.....	4,1	(6,3)
Marge brute d'autofinancement.....	2,6	22,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.....	1,3	0,3
Variation des besoins en fonds de roulement liée à l'activité.....	(25,5)	(29,7)
Trésorerie nette provenant des opérations.....	(21,6)	(6,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise.....	(3,3)	–
Cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée.....	5,0	(3,0)
Acquisitions d'immobilisations corporelles.....	(8,2)	(13,3)
Produits de cession d'immobilisations corporelles.....	10,6	8,5
Acquisitions d'autres immobilisations.....	(1,5)	(1,7)
Cession d'autres immobilisations.....	0,1	2,0
Autres mouvements.....	0,1	1,8
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement.....	2,8	(5,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Opérations sur capital.....	–	1,6
(Rachat d'actions propres)/vente d'actions propres.....	(0,9)	0,3
Augmentation des emprunts.....	0,7	22,0
Diminution des emprunts.....	(26,5)	(16,9)
Dividendes versés aux actionnaires de la société.....	(6,7)	(7,3)
Trésorerie nette absorbée par les activités de financement.....	(33,4)	(0,3)
(Diminution)/augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires	(52,2)	(12,7)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture.....	110,3	125,2
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et les découverts bancaires.....	(0,3)	(2,0)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	57,8	110,5

Les notes 1 à 37 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Réserve de conversion	Actions propres	Total groupe	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 31 décembre 2006	164,7	32,0	48,2	(1,8)	(1,0)	242,1	7,0	249,1
– Mouvement de la réserve de conversion				(12,1)		(12,1)	(0,3)	(12,4)
– Dividendes			(6,7)			(6,7)	(0,6)	(7,3)
– Variation de la réserve de couverture des flux de trésorerie			(3,2)			(3,2)		(3,2)
– Mouvement sur actions propres					0,2	0,2		0,2
– Augmentation de capital	1,3	0,2				1,5		1,5
– Résultat			15,4			15,4	(0,3)	15,1
– Entrée de périmètre						0,0	(0,3)	(0,3)
– Autres			0,2			0,2	(0,1)	0,1
Solde au 31 décembre 2007	166,0	32,2	53,9	(13,4)	(0,8)	237,4	5,4	242,8
– Mouvement de la réserve de conversion				6,5		6,5	0,8	7,3
– Dividendes			(6,7)	(0,2)		(6,9)	(0,1)	(7,0)
– Variation de la réserve de couverture des flux de trésorerie			2,7			2,7		2,7
– Mouvement sur actions propres					(0,8)	(0,8)		(0,8)
– Augmentation de capital						0,0	0,9	0,9
– Résultat			(56,2)			(56,2)	(0,7)	(56,2)
– Mouvements de périmètre				(0,5)		(0,5)		(0,5)
– Autres						0,0		0,0
Solde au 31 décembre 2008	166,0	32,2	(6,3)	(8,1)	(1,6)	182,2	6,3	188,5

Les notes 1 à 37 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Informations générales.....	28
2.	Résumé des principales méthodes comptables.....	28
3.	Estimations et jugements comptables déterminants.....	34
4.	Acquisitions - Cessions.....	34

NOTES – sur le bilan

5.	Immobilisations corporelles.....	35
6.	Immobilisations incorporelles.....	35
7.	Location – financement.....	37
8.	Titres de participations non consolidés.....	38
9.	Participations dans les entreprises associées.....	38
10.	Prêts, créances, dépôts et cautionnements.....	39
11.	Impôts différés.....	39
12.	Autres actifs non courants.....	39
13.	Stocks et encours.....	40
14.	Clients.....	40
15.	Instruments financiers dérivés.....	40
16.	Autres créances.....	41
17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	41
18.	Capital social et réserves.....	41
19.	Engagements de retraite et avantages assimilés.....	42
20.	Provisions pour autres passifs.....	44
21.	Emprunts et dettes financières.....	44
22.	Fournisseurs, comptes rattachés et autres créanciers.....	45
23.	Gestion du risque financier.....	45

NOTES – sur le compte de résultat

24.	Frais de recherche et développement.....	48
25.	Autres charges et produits opérationnels.....	48
26.	Effectifs et charges de personnel.....	48
27.	Charges et produits financiers.....	48
28.	Impôts sur les résultats.....	48
29.	Options sur actions consenties aux salariés.....	49
30.	Résultat par action.....	49

NOTES – sur le tableau de financement

31.	Flux de trésorerie provenant des opérations.....	49
-----	--	----

NOTES – informations complémentaires

32.	Engagements hors bilan et risques éventuels.....	50
33.	Informations par secteur d'activité.....	51
34.	Informations par zone géographique.....	53
35.	Liste des principales sociétés consolidées.....	54
36.	Opérations avec parties liées.....	55
37.	Événements postérieurs à la clôture.....	55

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chargeurs et ses filiales (Groupe Chargeurs) ont exercé des activités en 2008 dans trois métiers : la conception et la commercialisation des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation (Chargeurs Films de Protection) ; la production et la commercialisation d'entoilage et de textiles techniques (Chargeurs Interlining) ; le traitement de la laine (Chargeurs Wool).

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 29-31, rue Washington – Paris 8^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2009 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 7 mai 2009. Ils sont exprimés en millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer de ne pas verser de dividende à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 mai 2009.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs en 2008 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des terrains et constructions, réévalués au 1^{er} janvier 2004, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris), des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs et des passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

(a) Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations d'application obligatoire aux comptes 2008 concernant le Groupe sont les suivantes :

Textes adoptés par l'Union européenne :

– IAS 39 – Amendement IAS39 : reclassement des instruments financiers.

(b) Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires en 2008 et non adoptés par anticipation par le Groupe

Textes adoptés par l'Union européenne :

Textes concernant le Groupe :

– IFRS 8 – Segments opérationnels ;

– IAS 23 – Amendements de la norme IAS 23 : coûts d'emprunts ;

– Amendement IFRS 2 – conditions d'acquisition des droits et annulations ;

– IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe,

– IFRIC 14 IAS 19 – Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum.

Textes ne concernant pas le Groupe (la Direction estime que ces interprétations ne devraient pas s'appliquer aux activités du Groupe) :

– IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne :

Textes concernant le Groupe :

– IAS 1 révisée – Présentation des états financiers ;

– IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprise ;

– IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels ;

– IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger ;

– Amendements IAS 32 et IAS 1 – Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation ;

– Amendement IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale contrôlée conjointement ou une entité associée ;

– Amendement IAS 39 – Expositions éligibles à la comptabilité de couverture.

Textes ne concernant pas le Groupe (La Direction estime que ces interprétations ne devraient pas s'appliquer aux activités du Groupe) :

– IFRIC 12 – Concessions de services ;

– IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier.

2.2 Méthodes de consolidation

(a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités *ad hoc*) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les participations répondant aux critères ci-dessus mais qui ne sont pas significatives sont évaluées à leur prix de revient diminué d'une éventuelle dépréciation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à

la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat. Les transactions intragroupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

(b) Transactions avec les intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégageant de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un goodwill, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

(c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la note 2.6).

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres, sans impact sur le résultat, postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises

associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

(d) Sociétés non consolidées

Les sociétés de distribution de création récente, réalisant individuellement moins de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe.

La consolidation de ces sociétés au 31 décembre 2008 aurait eu un effet positif de moins de 1 million d'euros sur les fonds propres du Groupe.

2.3 Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe de capitaux investis et d'opérations fournissant des produits et des services présentant des caractéristiques communes en termes de stratégie, de marché, de performances, de risques. L'information sectorielle de premier niveau se décline selon les trois métiers autonomes de Chargeurs.

Un secteur géographique correspond à une zone caractérisée par un environnement économique spécifique et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lequel le Groupe opère. L'information sectorielle de deuxième niveau se décline selon trois zones : l'Europe, au sein de laquelle la France occupe une place historique, les Amériques, et l'Asie, à laquelle on rattache l'Océanie et l'Afrique.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers de chaque société du Groupe sont produits en utilisant la monnaie utilisée par l'environnement économique dans lequel elle opère (devise fonctionnelle).

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la société Chargeurs.

(b) Transactions et soldes au bilan

Les transactions en devises étrangères de chaque société sont converties dans sa devise fonctionnelle en utilisant le taux de conversion en vigueur au jour de la transaction.

Les gains et les pertes de change intervenant lors des règlements financiers de ces transactions sont comptabilisés dans le compte de résultat. Dans le cas où une transaction est couverte par une couverture de flux futurs, le résultat de cette dernière est transféré en résultat en même temps que l'élément couvert.

Les pertes et profits de change qui résultent de la conversion des créances et des dettes en devises sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice.

(c) Sociétés du Groupe

Les états financiers des sociétés du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euro comme suit : les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de la période, la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans un compte intitulé « Réserve de conversion » inclus dans

les capitaux propres pour la part revenant à l'entreprise consolidante et au poste intérêts minoritaires pour la part revenant aux tiers.

Les différences de change provenant de la conversion en euro des capitaux propres des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont affectées en capitaux propres. Les résultats enregistrés sur des instruments de couverture de ces capitaux propres sont affectés en « Réserve de conversion ». Lorsqu'une filiale est vendue, ces différences de change sont prises en compte dans le résultat et font partie du résultat de cession.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, nettes des amortissements et des éventuelles dépréciations, à l'exception des terrains inscrits à leur coût d'acquisition net des seules dépréciations. Le coût d'entrée comprend les coûts d'acquisition, les intérêts intercalaires et les écarts d'évaluation. Les intérêts intercalaires, concernant tant les emprunts spécifiques que d'autres moyens de financement spécifiques, supportés pendant la période précédant la mise en service d'immobilisations, sont portés à l'actif en augmentation du coût d'acquisition des biens concernés.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la valeur des terrains et bâtiments a été estimée au 1^{er} janvier 2004 par des experts immobiliers. Les valeurs historiques d'acquisition ont été remplacées par les justes valeurs au 1^{er} janvier 2004 qui sont devenues les valeurs historiques, par convention, à cette date.

Les frais de démontage d'anciennes immobilisations, de déménagement de celles-ci ou de restauration du site sur lesquelles les nouvelles immobilisations sont installées, font partie du coût d'acquisition.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes de celles de l'immobilisation principale, ces composants sont comptabilisés comme des immobilisations indépendantes.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu de valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilité retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériel et outillage : 4, 8, 12, 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.

Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les locations d'immobilisations corporelles en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classées en tant que contrats de location-

financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si cette valeur est inférieure.

Dépréciations des immobilisations corporelles

Lorsque des indices internes ou externes de perte de la valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.

Par ailleurs, le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation par métier qui englobent les actifs corporels.

Des dépréciations, en complément des amortissements comptabilisés, sont enregistrées lorsque ces tests révèlent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Cette comparaison s'effectue en regroupant les actifs par unités génératrices de trésorerie, celles-ci correspondant aux activités du Groupe produisant des flux de trésorerie autonomes.

En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence au plus élevé de : la valeur d'usage, celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie projetés par ces unités ; le prix de cession net de frais de cession. Dans la pratique, la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les pertes et profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.6 Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent à la date d'acquisition du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale/entreprise associée à la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « Immobilisations incorporelles ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». Ce goodwill tout comme le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte, le cas échéant, de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

(b) Marques et licences

Les marques et les licences sont comptabilisées à leur coût historique. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût des marques et des licences sur leur durée d'utilité estimée (entre quinze et vingt ans).

(c) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

(d) Frais de développement

Les frais de développement seront immobilisés dès lors qu'ils répondent à chacun des critères ci-dessous :

- faisabilité technique d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention de la société d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- capacité de la société à l'utiliser ou le vendre ;
- estimation fiable des avantages économiques futurs ;
- existence des ressources techniques et financières pour réaliser le projet ;
- capacité de la société à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée probable d'utilisation.

Dépréciations des immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet chaque année, même en l'absence d'indicateur de perte de valeur, de tests de dépréciation pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement (note 6).

Les dépréciations d'écart d'acquisition sont définitives, elles ne font jamais l'objet de reprises.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan net des dépréciations.

2.7 Actifs et passifs financiers**Définitions**

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent : des actifs comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, des prêts et créances, des titres disponibles à la vente.

(a) Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : instruments financiers dérivés (note 15).

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Ces derniers sont classés dans les actifs non courants dans la rubrique « Prêts, créances, dépôts et cautionnements ». Les prêts et créances courants sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Autres créances ».

Ils correspondent aux éléments de bilan suivants : prêts, créances, dépôts et cautionnements (note 10), autres actifs non courants (note 12).

(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivants : titre de participation (note 8).

(d) Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : dettes des activités de financement (note 21), et fournisseurs et autres créanciers (note 22).

Évaluation et comptabilisation des actifs financiers**(a) Titres de participation**

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un indicateur objectif de leur dépréciation, afin de les ramener à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les créances provenant de l'activité du Groupe ont des échéances à court terme et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

(c) Titres de placement

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an à l'origine et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période, et compensées par les variations symétriques des swaps.

2.8 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change et pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur, que celle-ci soit positive ou négative.

S'agissant du risque de change sur les opérations d'exploitation, le Groupe couvre son risque sur des opérations spécifiques futures, telles que des ventes de produits en dollars. Les ajustements de valeur des instruments dérivés, remplissant les conditions pour être qualifiés de couverture d'une opération future, sont portés à titre transitoire dans les capitaux propres, puis transférés en résultat au moment où ladite opération se dénoue et a une incidence sur le résultat.

Dans le cas de couverture d'engagements fermes, les variations de juste valeur de ces engagements ainsi que des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en juste valeur sont comptabilisés en résultat.

La couverture du risque de change sur les investissements nets du Groupe à l'étranger par des instruments dérivés donne lieu à l'enregistrement en réserves de conversion dans les capitaux propres des variations de valeur de ces instruments liées à l'évolution du cours de change, ce qui a pour effet de neutraliser tout ou partie des variations de sens inverse constatées sur les investissements nets dues à l'évolution du cours du change.

Suivant les circonstances, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour transformer en taux fixe les taux variables payés au titre des dettes financières ou pour variabiliser le taux des dettes à taux fixes. Dans le premier cas, les ajustements de valeurs relatifs aux swaps de taux sont portés transitoirement en capitaux propres et transférés en résultat lors de la prise en charge des intérêts à taux variable.

Dans le second cas, les ajustements de valeurs des instruments dérivés sont inscrits en résultat tandis que la valeur comptable de la dette est ajustée, pour tenir compte de la variation de taux, à hauteur de la fraction du capital de la dette faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'instruments dérivés, taux et change détenus à des fins de transaction, leur ajustement de juste valeur est reconnu immédiatement dans le compte de résultat.

2.9 Imposition différée

En présence d'actifs ou de passifs dont la valeur au bilan diffère de la valeur fiscale, des actifs et des passifs d'impôt sont enregistrés dans les conditions suivantes :

- tous les passifs d'impôts sont comptabilisés ;
- les actifs d'impôts sur ces différences ainsi que ceux relatifs aux reports déficitaires ne sont enregistrés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont ajustés en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés.

Seuls les dividendes prévus au titre du dernier exercice arrêté donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour les impôts payables en raison de la distribution.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci lui est inférieure. Le coût est déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable est le prix de vente dans des conditions normales de marché, net des frais occasionnés par cette vente. Le coût des produits finis et encours de fabrication comprend le coût des matières premières, les coûts directs de fabrication et les frais généraux de production, ces derniers étant calculés sur la base d'une utilisation normale des capacités de production.

2.11 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais de commercialisation ».

2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme et très liquides et ne présentent pas de risque significatif.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

2.14 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.15 Avantages au personnel

Les avantages consentis par le Groupe au personnel après leur départ du Groupe, et les autres avantages versés plus d'un an après les services rendus par les salariés, font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projeté et comptabilisés selon les règles prescrites par IAS 19.

L'évaluation des obligations du Groupe tient compte de la juste valeur des actifs affectés à la couverture des engagements à la date de clôture tels que ceux provenant de la souscription de contrats d'assurance.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels issus de ces évaluations sont comptabilisés en charge, à compter de l'exercice suivant la date de clôture, de manière étalée suivant la méthode du « corridor ».

Pour les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat, les écarts actuariels sont immédiatement reconnus dans l'exercice.

2.16 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

2.17 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est comptabilisé net des remises, ristournes, taxes et escomptes sur les ventes, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

2.18 Autres charges et produits opérationnels

Cette rubrique comprend essentiellement : des gains et pertes de change, les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs.

2.19 Résultat net par action

Le résultat net consolidé par action non dilué est calculé en faisant le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, celui-ci étant le nombre d'actions émises diminué du nombre moyen d'actions de la société détenues par Chargeurs ou ses filiales.

L'effet de dilution qui résulte des options de souscription accordées aux salariés ou des bons de souscription d'actions est pris en compte pour le calcul du résultat net dilué par action, à partir de la date d'émission des options ou des bons, et lorsque leur prix de souscription est inférieur à la valeur boursière de l'action Chargeurs.

2.20 Options sur actions consenties aux salariés

Pour les options consenties à compter du 7 novembre 2002, la juste valeur de celles qui sont acquises après le 1^{er} janvier 2005 est estimée à la date d'attribution et constatée en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lorsque l'attribution des options est soumise à des conditions, la prise en charge de la valeur des options est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Dépréciation des goodwill

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.6. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (note 6).

Les tests de dépréciation n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier la valeur comptable des goodwill.

(b) Impôts sur le résultat

L'actif d'impôt correspondant à l'intégration fiscale Française, actif sur déficit et sur différences temporaires, s'élève à 11,4 millions d'euros. Son caractère recouvrable a été déterminé sur la base de prévisions de bénéfices fiscaux futurs.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours. Les montants concernés, de ces créances juridiquement cédées, étaient indiqués dans l'annexe aux comptes établis selon les principes comptables français.

L'application des normes IFRS à partir de 2005 a conduit à changer le mode de comptabilisation de ces cessions suite aux considérations ci-après.

L'annexe aux comptes 2005 contenait le commentaire ci-après.

Principes comptables français

Les créances cédées dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours sont sorties du bilan. Dans les comptes sociaux, en l'absence de texte comptable spécifique, le traitement repose sur une analyse juridique : dès lors qu'il y a un transfert de propriété, les actifs ne figurent plus au bilan. Ce traitement basé sur l'analyse juridique est conservé dans les comptes consolidés dans la mesure où sont spécifiquement exclues du champ d'application de la recommandation COB/CB du 15 novembre 2002 relative aux montages déconsolidants et cessions d'actifs (qui prévoit un principe général fondé sur le transfert des risques majeurs attachés à l'actif) les opérations commerciales courantes entrant dans les pratiques habituelles ou sectorielles, dont font partie les cessions de créances sans recours.

Principes comptables IFRS

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété n'est pas suffisante. La norme IAS 39 relative aux instruments financiers qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales) impose l'analyse successive des trois critères suivants :

- transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;*
- transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;*
- transfert du contrôle de l'actif transféré.*

L'analyse des contrats de cession de créances au regard des trois critères ci-dessus a été conduite par les équipes de Chargeurs. Compte tenu des réflexions en cours dans les milieux professionnels sur ce sujet et de l'absence d'une doctrine officielle définitive, il a été jugé prudent de réintégrer ces créances au bilan et de constater une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Les études conduites par les autorités professionnelles en 2006 et 2007 ont précisé les conditions permettant de maintenir les créances cédées hors bilan. La présentation adoptée en 2005 a été maintenue à fin 2008. Elle pourra évoluer dans le futur suite à des modifications de contrats ou de processus de cession.

4. ACQUISITIONS – CESSIONS

Le métier Chargeurs Interlining a acquis, le 21 janvier 2008, 100 % des titres de la société de production et vente d'entoilage Etacol située au Bangladesh. La contribution de cette société au chiffre d'affaires de Chargeurs a été de 6 millions d'euros en 2008.

Au second semestre 2008, le métier Chargeurs Wool a cédé ses participations dans les sociétés Cape of Good Hope en Afrique du Sud et Riverina Wool Combing en Australie.

BILAN

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Agencements, installations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2006	9,7	41,4	45,9	8,5	9,3	114,8
Acquisitions		0,6	5,4	1,5	6,1	13,6
Cessions d'immobilisations			(3,5)	(0,6)	(3,8)	(7,9)
Cessions de sociétés	(1,2)	(4,6)	(7,3)	(0,1)	(0,1)	(13,3)
Dotations aux amortissements		(3,3)	(9,4)	(2,1)		(14,8)
Dépréciations						0,0
Autres		1,0	6,0	1,1	(8,0)	0,1
Effets de change	(0,1)	(0,8)	(1,8)	(0,2)	(0,2)	(3,1)
31 décembre 2007	8,4	34,3	35,3	8,1	3,3	89,4
Acquisitions		0,3	7,4	0,9	3,6	12,2
Cessions d'immobilisations	(0,9)	(2,1)	(4,7)	(0,4)	(0,4)	(8,5)
Mouvements de périmètre		0,1	(1,3)			(1,2)
Dotations aux amortissements	(0,6)	(3,0)	(7,1)	(1,6)		(12,3)
Dépréciations	(1,4)	(3,5)	(6,0)	(0,1)	(0,1)	(11,1)
Autres			3,4	(0,5)	(3,0)	(0,1)
Effets de change	0,1	0,9	0,9	0,3	0,1	2,3
31 décembre 2008	5,6	27,0	27,9	6,7	3,5	70,7

Évaluation des immobilisations corporelles

(i) Les terrains et constructions ont été valorisés par des cabinets internationaux en 2004 pour définir les valeurs comptables à retenir dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Ces valeurs sont retenues ultérieurement comme valeurs historiques par convention.

(ii) La valeur des matériels et outillage est examinée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, ce qui est notamment le cas lors de réorganisations industrielles, de fermetures, de cessions.

(iii) La valeur des actifs d'un métier est, par ailleurs, examinée lors du test de dépréciation des goodwill.

La valeur des actifs des trois métiers Chargeurs Films de Protection, Chargeurs Interlining, Chargeurs Wool a été examinée selon les approches ci-dessus.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(a) Goodwills (écarts d'acquisition) nets des sociétés intégrées globalement

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette
31 décembre 2006	89,8	(25,4)	64,4
Écarts d'acquisition relatifs aux acquisitions de l'exercice			
Effets de change	(5,0)		(5,0)
Mouvement de périmètre ⁽¹⁾	(14,4)	11,5	(2,9)
31 décembre 2007	70,4	(13,9)	56,5
Écarts d'acquisition relatifs aux acquisitions de l'exercice	3,5		3,5
Effets de change	2,6		2,6
Autres ⁽²⁾	3,0	(1,8)	1,2
31 décembre 2008	79,5	(15,7)	63,8

(1) Compte tenu de la cession de 50 % du contrôle de Fashion Company, le goodwill du métier est désormais compabilisé sur la ligne participation dans les entreprises associées.

(2) Le montant de 1,2 million d'euros présenté en « Autres » en 2008 concerne Chargeurs Films de Protection et correspond à un reclassement d'autres immobilisations incorporelles.

Les goodwills ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie constituées par les métiers de Chargeurs.

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Chargeurs Films de Protection	46,5	42,9
Chargeurs Interlining	17,3	13,6

Le goodwill de Chargeurs Films de Protection est libellé en USD, la revalorisation du dollar américain par rapport à l'euro intervenue entre les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008 a conduit à revaloriser ce goodwill de 2,4 millions d'euros. Le goodwill de Chargeurs Interlining s'appréhende en deux unités de gestion de trésorerie depuis l'acquisition d'Etacol. Les trois sociétés détenues par Chargeurs Interlining en partenariat avec Ningbo Yak Technology Industrial constituent une unité de gestion de trésorerie spécifique dont le goodwill associé figure en titres mis en équivalence.

Test de dépréciation des goodwills

Pour les trois métiers, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité.

Pour les métiers Interlining et Laine, ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les plans d'affaires à cinq ans approuvés par la Direction, ajustés pour être mis en conformité avec les prescriptions de la norme IAS 36. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après.

Pour le métier Films, la méthode suivante a été utilisée :

- un modèle simulant les flux de trésorerie en fonction de différents paramètres de marché a été construit ;
- puis des scénarios auxquels ont été affectés des probabilités d'occurrence ont été élaborés ;
- enfin des simulations basées sur la méthode dite de Monte Carlo ont été réalisées, dont la valeur actualisée a été calculée.

La valeur finale retenue est la valeur moyenne de tous les différents scénarios simulés.

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité.

	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool
Marge opérationnelle moyenne sur la durée du plan ⁽¹⁾	6,6 %	5,2 %	2,8 %
Taux de croissance ⁽²⁾	2,5 %	1,0 %	0,0 %
Taux d'actualisation ⁽³⁾			
2007	9,1 %	9,14 %	9,6 %
2008	9,2 %	8,1 %/10,1 %	9,1 %

Les taux de marge de Chargeurs Protective Films et Chargeurs Interlining n'incluent pas le taux de crise 2009 et reflètent un retour progressif à la normalité des opérations.

Par rapport à 2007, tous les métiers ont intégré une année 2009 en recul fort par rapport à 2008 afin de refléter l'état d'incertitude régnant en début 2009.

Pour tous les métiers, les taux de croissance pris en compte dans la valeur terminale sont demeurés inchangés par rapport à 2007 : Chargeurs Protective Films 2 %, Chargeurs Interlining 1 % sauf pour les UGT situées en Asie, 2 %.

(1) Résultat d'exploitation/chiffre d'affaires.

Il s'agit d'un résultat d'exploitation avant tout événement non récurrent, en particulier avant toute restructuration.

(2) Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité et pour tous les métiers, les taux de croissance retenus sont demeurés inchangés par rapport à 2007.

(3) Taux d'actualisation.

Les principaux paramètres retenus sont :

	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool
Taux sans risque	3,70 %	3,70 %	3,70 %
Prime de marché	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Beta	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prime de risque spécifique métier	1,00 %	2,00 %	3,00 %
Coût des fonds propres	9,70 %	10,70 %	11,70 %
Coût de la dette avant impôt	5,80 %	5,80 %	5,80 %
Taux d'impôt	33,33 %	33,33 %	33,33 %
Coût de la dette après impôt	3,87 %	3,87 %	3,87 %
Dette nette/capitaux engagés	20,00 %	33,00 %	33,00 %
Coût moyen pondéré du capital	8,53 %	8,45 %	9,12 %
Hypothèses retenues	Fourchette		
dans les évaluations	9,20 %	8,1 %/10,1 %	9,12 %

L'utilisation d'un taux d'actualisation majoré de 1 % pour le calcul du goodwill du métier Films de Protection n'entraînerait pas de dépréciation.

L'utilisation du taux maximum de la fourchette présentée pour le calcul du goodwill du métier Interlining entraînerait une dépréciation de moins de 1 million d'euros.

(b) Autres immobilisations incorporelles

Au cours de l'exercice 2008, deux projets de développement ont satisfait aux critères qui rendent obligatoire l'immobilisation des frais selon IAS 38.

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
1^{er} janvier 2007	3,7	0,0	2,5	0,6	6,8
Activation de R & D		1,3			1,3
Acquisitions				0,3	0,3
Cessions d'immobilisations			(0,2)	(0,1)	(0,3)
Mouvements de périmètre	(0,2)		(0,1)		(0,3)
Dotations aux amortissements				(0,1)	(0,1)
Dépréciations	(0,1)		(0,1)	(0,1)	(0,3)
Autres					0,0
Effets de change	(0,1)		(0,1)		(0,2)
31 décembre 2007	3,3	1,3	2,0	0,6	7,2
1^{er} janvier 2008	3,3	1,3	2,0	0,6	7,2
Activation de R & D		0,9			0,9
Acquisitions	0,6				0,6
Cessions d'immobilisations					0,0
Mouvements de périmètre					0,0
Dotations aux amortissements	(1,2)	(0,1)			(1,3)
Dépréciations			(0,1)		(0,1)
Autres	(1,2)				(1,2)
Effets de change			0,2		0,2
31 décembre 2008	1,5	2,1	2,1	0,6	6,3

Le montant de 1,2 million d'euros présenté en « Autres » en 2008 correspond à un reclassement entre autres immobilisations corporelles et goodwill.

7. LOCATION – FINANCEMENT

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par le Groupe grâce à des locations – financement. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Terrains	2,9	2,7
Constructions	30,4	32,3
Matériels et outillages	8,4	4,4
Agencements, installations et autres	7,8	7,4
Valeurs brutes	49,5	46,8
Amortissements	(28,5)	(29,8)
Valeurs nettes	21,0	17,0

La réconciliation entre les paiements minimaux à effectuer en vertu des contrats de location – financement et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Paiements minimaux à effectuer sur locations financements	21,4	20,8
Dettes financières liées aux locations – financements	18,4	18,4
Différence : charges financières futures	3,0	2,4

L'échéancier des sommes à payer sur les locations-financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paiements minimums	Dettes financières
Payables à moins d'un an.....	4,4	3,4
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans.....	15,2	13,3
Payables à plus de cinq ans.....	1,8	1,7
Total au 31 décembre 2008	21,4	18,4
Payables à moins d'un an.....	3,6	3,0
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans.....	12,8	11,2
Payables à plus de cinq ans.....	4,4	4,2
Total au 31 décembre 2007	20,8	18,4

Les principaux contrats de location-financement sont relatifs à des opérations de cession bail d'immeubles. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de sept ans à quinze ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

8. TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Les valeurs comptables des principales participations sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Participations supérieures à 50 % :		
Divers.....	1,7	1,8
Participations entre 20 et 50 % :		
Divers.....	0,2	0,5
Participations inférieures à 20 % :		
Divers.....	0,1	0,8
Total	2,0	3,1

Ces titres ne sont pas cotés, ils sont donc évalués en coût historique et dépréciés si nécessaire.

9. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

a) Composition

Ce poste a évolué de 25,1 millions d'euros en 2007 à 18,0 millions d'euros en 2008 en raison notamment de la prise en compte des résultats constatés sur Fashion pour 2008.

(en millions d'euros)	Entités Yak	Entités Fashion	Peinaduria Rio Chubut	Autres	Total
1^{er} janvier 2007	10,9	0,0	0,0	6,6	17,5
Acquisitions.....					0,0
Cessions d'immobilisations.....				(2,0)	(2,0)
Mouvement de périmètre.....		7,8	2,1		9,9
Résultat.....	1,3		0,3	(0,1)	1,5
Dividendes.....				(0,3)	(0,3)
Autres.....				(0,7)	(0,7)
Effets de change.....	(0,5)		(0,2)		(0,7)
31 décembre 2007	11,7	7,8	2,1	3,5	25,1
1^{er} janvier 2008	11,7	7,8	2,1	3,5	25,1
Acquisitions.....			0,3	0,3	0,6
Cessions d'immobilisations.....					0,0
Mouvement de périmètre.....					0,0
Résultat.....	1,0	(7,7)	0,1	(1,3)	(7,9)
Dividendes.....	(1,1)			(0,1)	(1,2)
Autres.....					0,0
Effets de change.....	1,5	(0,1)			1,4
31 décembre 2008	13,1	(0,0)	2,5	2,4	18,0

b) Caractéristiques des sociétés dont les titres sont mis en équivalence

Les éléments caractéristiques des sociétés dont les titres sont mis en équivalence pour 18,0 millions d'euros au 31 décembre 2008, sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2008				31/12/2007			
	YAK	Fashion	Autres	Total	YAK	Fashion	Autres	Total
Actifs.....	16,1	53,5	28,4	98,0	15,4	63,8	27,7	106,9
Passifs.....	5,6	35,1	13,5	54,2	5,9	41,9	13,3	61,1
Chiffre d'affaires.....	4,0	63,6	11,4	79,0	3,2	(1)	10,3	13,5
Résultat net.....	2,0	(11,5)	(1,3)	(10,8)	2,7	(1)	1,0	3,7
Résultat net contribué au Groupe	1,0	(7,7)	(1,2)	(7,9)	1,3	(1)	0,2	1,5

(1) La mise en équivalence de Fashion Company a été réalisée le 31 décembre 2007.

Le goodwill résiduel correspondant aux entreprises associées est inscrit à l'actif dans la valeur des titres de participation pour 8,0 millions d'euros correspondant aux deux sociétés de production d'en-tailage en Chine.

10. PRÊTS, CRÉANCES, DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS

Le montant de 9,3 millions d'euros comprend :

- des prêts à plus d'un an pour 3,4 millions d'euros ;
- des dépôts à plus d'un an pour 5,9 millions d'euros.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

11. IMPÔT DIFFÉRÉ**a) Détail selon la date d'utilisation probable (avant compensation des positions actives et passives sur une même entité fiscale)**

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Impôts différés actifs nets		
– Recouvrables à plus de 12 mois.....	17,6	24,4
– Recouvrables à moins de 12 mois.....	13,0	12,8
Impôts différés passifs nets		
– Réalisables à plus de 12 mois.....	(10,0)	(7,9)
– Réalisables à moins de 12 mois.....	(1,9)	(1,5)
Solde	18,7	27,8

b) Détail selon la nature de l'impôt (avant compensation des positions actives et passives)

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Impôt différé actif net		
– différences temporaires.....	15,9	12,6
– déficits et crédits d'impôt.....	14,7	24,6
Impôt différé passif		
– différences temporaires.....	(11,9)	(9,4)
Total	18,7	27,8

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles. Ce jugement est étayé par une prévision de résultat imposable sur une période de cinq ans.

Une partie importante des déficits fiscaux indéfiniment reportables (voir ci-dessous) ne sont pas activés.

Les impôts différés actifs, nets des impôts différés passifs, ont diminué de 9,1 millions d'euros en 2008.

Les déficits fiscaux reportables sont les suivants au 31 décembre 2008 :

(en millions d'euros)	Totaux	Dont non activés
Reportables jusqu'en		
2009.....	0,7	0,7
2010.....	0,7	0,7
2011.....	0,2	0,2
2012.....	0,9	0,9
2013.....	26,0	26,0
Déficits reportables indéfiniment.....	321,0	276,9
Déficits reportables totaux	349,5	305,4

12. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le montant de 5,3 millions d'euros comprend notamment des créances fiscales sur différents États pour 1,1 million d'euros.

13. STOCKS ET ENCOURS

La rubrique stocks s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs brutes		
Matières premières et fournitures	43,7	51,9
Produits finis et semi-ouvrés et encours	102,9	109,4
Total valeur brute	146,6	161,3
Provisions pour dépréciation	(10,4)	(6,1)
Valeurs nettes	136,2	155,2
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(7,1)	(5,0)
Reprises de provisions utilisées	1,4	4,5
Reprises de provisions excédentaires	1,4	3,5

14. CLIENTS

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	87,3	93,0
Provision pour dépréciation	(11,4)	(10,5)
Valeur nette	75,9	82,5

Les créances ci-dessus étant à court terme et ne portant pas intérêt, la variation des taux d'intérêt n'engendre pas de risque de taux significatif.

La juste valeur des créances ci-dessus peut être considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance.

Chargeurs a une gestion du risque clients locale et décentralisée. Le niveau de dépréciation des créances dont l'échéance est dépassée est évalué de manière individuelle en tenant compte de la quote-part de la créance couverte par assurance-crédit, de la pratique du pays, de l'historique des relations avec le client et de son encours.

Créances clients cédées à des sociétés de factoring

Certaines créances ont été cédées à des tiers à la clôture de l'exercice, dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours, conclues avec des organismes d'affacturage.

Au 31 décembre 2008, le montant payé par les sociétés d'affacturage sur ces cessions s'est élevé à 64,7 millions d'euros (82,5 millions d'euros à fin décembre 2007).

Ces créances sont « affichées » dans le bilan de Chargeurs, malgré cette cession, et bien qu'elles ne soient plus propriété de Chargeurs (note 3).

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La valeur des dérivés au bilan est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008		31/12/2007	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Net dérivés actifs moins dérivés passifs				
Couvertures de juste valeur				
Change	(2,0)	3,9	(0,2)	22,6
Couvertures des flux de trésorerie				
Change	0,3	(7,4)	(3,6)	47,5
Taux d'intérêts	0,1	(24,0)	1,0	(30,0)
Matière	-	-	(0,1)	2,4
Couvertures d'investissements nets				
Change	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction				
Change	0,1	(6,3)	0,0	(12,6)
Taux d'intérêts	0,2	(24,0)	0,0	(31,9)
Total actifs ou passifs nets	(1,3)		(2,9)	

Notionnel négatif = position nette emprunteuse pour dérivés de taux d'intérêts, vendeuse pour autres dérivés.

Les couvertures de juste valeur d'un montant notionnel de 3,9 millions d'euros correspondent à la couverture de postes du bilan et d'engagements fermes par des filiales de Chargeurs.

Les couvertures de flux futurs de trésorerie d'un montant notionnel de -7,4 millions d'euros correspondent à des couvertures de vente nette et d'achats nets en dollar américain.

Les couvertures de taux d'intérêt d'un montant notionnel de -48,0 millions d'euros correspondent à :

- la transformation à taux fixe, de lignes de crédit d'un montant total de 24 millions d'euros souscrit par Chargeurs Films de Protection au moyen de swaps de taux. L'adjonction d'une option d'annulation du swap représente un notionnel de 24 millions d'euros.

**Notionnels nets des dérivés de change par devise
(notionnel négatif = vente)**

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Dollar australien.....	24,0	61,3
Dollar américain.....	(23,8)	2,3
Euro.....	(9,7)	(4,3)
Livre sterling.....	0,1	(2,1)
Couronne danoise.....		
Dollar canadien.....		
Dollar néo-zélandais.....		(0,9)
Rand sud-africain.....	3,0	17,1
Won coréen.....	(0,7)	(3,6)
RMB chinois.....	(2,7)	(12,3)
Total.....	(9,8)	57,5

**Notionnels nets des dérivés de taux d'intérêt par devise
(notionnel négatif = emprunt)**

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Euro.....	(48,0)	(61,9)
Dollar US.....	-	-

**Notionnels nets des dérivés de matière première par devise
(notionnel négatif = vente)**

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Euro.....	-	2,4

Échéancement des justes valeurs des dérivés

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Semestre prochain (= +1).....	(1,6)	(3,5)
Semestre +2.....	-	(0,3)
Semestre +3.....	-	(0,1)
Au-delà de semestre +3.....	0,3	1,0

16. AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances d'impôt courant.....	3,0	3,4
Autres créances.....	58,0	72,6
Comptes de régularisation.....	1,1	1,4
Provisions pour dépréciation.....	(2,6)	(2,5)
Net.....	59,4	74,9

Le poste « autres créances » comprend notamment des crédits fiscaux, la part non financée des cessions de créances sans recours et des avances à des fournisseurs.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée par le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme		
Valeurs mobilières de placement.....	21,0	15,8
Dépôts à terme.....	7,3	16,2
Sous total.....	28,3	32,0
Soldes bancaires disponibles.....	29,5	78,3
Total.....	57,8	110,3

18. CAPITAL SOCIAL ET RÉSERVES

Toutes les actions composant le capital de Chargeurs ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs a évolué comme suit au cours des exercices 2007 et 2008 :

Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2007.....	10 293 197
Augmentation de capital du fait de l'exercice d'options de souscription par les salariés.....	83 900
Nombre d'actions au 31 décembre 2007.....	10 377 097
Augmentation de capital du fait de l'exercice d'options de souscription par les salariés.....	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2008.....	10 377 097

Sur la base d'une valeur nominale de 16 euros, ce nombre d'actions représente 166 033 552 euros au 31 décembre 2008, identique au 31 décembre 2007.

Toutes les actions ont des droits identiques, en matière de distribution de dividendes et de remboursements.

Les actions autodétenues s'analysent comme suit :

	31/12/2008		31/12/2007	
	Nombre	Coût en euros	Nombre	Coût en euros
Actions Chargeurs détenues par :				
- Chargeurs.....	13 334	230 851	13 334	230 851
- contrat de liquidité.....	118 100	1 328 725	29 326	579 639
Total.....	131 434	1 559 576	42 660	810 490

Le poste « Réserves » comprend la réserve de couverture de flux futurs de trésorerie pour 0,4 million d'euros au 31 décembre 2008 (-2,3 millions d'euros au 31 décembre 2007).

19. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Les provisions à ce titre s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Régimes d'avantages post-emploi consentis au personnel.....	7,5	8,4
Régimes des frais médicaux post-emploi consentis au personnel.....	1,4	1,6
Régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel.....	1,4	1,5

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant aux entreprises françaises et à d'autres régimes de moindre ampleur ; les régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel sont pour l'essentiel les primes de médailles du travail.

Les montants comptabilisés en provisions au titre de tous ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur actualisée de la dette des régimes financés.....	18,4	18,0	21,1	23,6	22,2
Juste valeur des actifs cantonnés en couverture de la dette.....	(12,5)	(15,7)	(18,8)	(19,2)	(18,2)
Valeur nette de la dette des régimes financés.....	5,9	2,3	2,3	4,4	4,0
Valeur actualisée de la dette des régimes non financés.....	7,3	7,7			
Gains/(pertes) actuariels différés.....	(3,8)	0,5			
Coûts des services passés non encore reconnus.....	0,9	1,0			
Droits à remboursement.....	-	-			
Montant net comptabilisé au bilan.....	10,3	11,5			

La perte actuarielle différée mentionnée pour 2008 traduit la situation des marchés actions sur une partie des actifs considérés et pourra entraîner une contribution de l'entreprise étalée sur une période de sept ans, si les marchés restent à l'identique.

Le montant de la dette des régimes financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur actuarielle de l'engagement au 1^{er} janvier.....	18,0	21,1
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	0,2	0,3
Coût financier.....	1,1	1,1
Liquidation, réduction des services futurs.....	(0,2)	
Versement provenant des actifs du régime.....	(1,5)	(1,5)
Transfert de l'engagement vers un tiers (transfert de salariés).....	(0,1)	
Pertes/(gains) actuariels dans l'année.....		(0,3)
Différence de change.....	0,8	(1,6)
Variation de périmètre.....		(1,1)
Autres.....	0,1	
Valeur actuarielle de l'engagement au 31 décembre.....	18,4	18,0

Le montant des actifs cantonnés en couverture de la dette a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur des actifs au 1^{er} janvier.....	15,7	18,8
Pertes/(gains) dans l'année.....	(2,7)	0,9
Cotisations patronales.....	0,5	0,5
Versements réels.....	(1,5)	(1,5)
Différence de change.....	0,5	(1,4)
Variation de périmètre.....		(1,6)
Valeur des actifs au 31 décembre.....	12,5	15,7

Composition des actifs :

	31/12/2008	31/12/2007
Monétaire.....	2 %	3 %
Actions.....	34 %	44 %
Obligations.....	63 %	50 %
Immobilier.....	1 %	3 %
Total.....	100 %	100 %

Le montant de la dette des régimes non financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur actuarielle de l'engagement au 1^{er} janvier	7,7	9,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,5	0,3
Coût financier	0,2	
Liquidation, réduction des services futurs	(0,1)	(0,2)
Versement provenant de la réserve interne	(0,7)	(0,8)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	(0,1)	(0,2)
Différence de change	0,0	(0,3)
Variation de périmètre	(0,2)	(0,1)
Valeur actuarielle de l'engagement au 31 décembre	7,3	7,7

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des autres régimes d'avantages post-emploi à prestations définies, et au titre des autres avantages à long terme, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,7	0,5
Charges financières liées à la désactualisation de la dette	1,2	1,1
Rendement estimé des actifs cantonnés en couverture des régimes	(1,1)	(1,1)
Amortissement des coûts des services passés	(0,3)	(0,2)
Reprise de provision devenue sans objet	(0,5)	(0,4)
Charge nette de la période	0,0	(0,1)

Cette charge est comptabilisée par destination et se trouve répartie dans le coût des ventes, les charges commerciales et administratives et dans les frais de recherche et développement.

La variation de la provision nette comptabilisée au bilan s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	11,5	13,0
Charge nette de la période	0,0	(0,1)
Paievements effectués	(1,1)	(1,3)
Effets de change sur régimes étrangers	0,1	(0,4)
Effet de périmètre	(0,2)	
Effet de la mise en équivalence du métier Fashion		0,3
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	10,3	11,5

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2008	31/12/2007
Pour l'Europe		
Taux de rendement attendu des actifs de couverture ⁽¹⁾	5,00 %	5,00 %
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽²⁾	5,75 %	5,50 %
Revalorisation salariale		
Cadres	2,50 %	2,50 %
Non cadres	2,00 %	2,00 %
Inflation long terme (sous-jacente)	2,00 %	2,00 %

(1) Ce taux est la moyenne des taux de rendement attendus par catégorie d'actif.

(2) Ce taux est basé sur les indices IBOXX AA établis au 2 janvier 2009.

	31/12/2008	31/12/2007
Pour l'Amérique du Nord		
Taux de rendement attendu des actifs de couverture ⁽²⁾	7,75 %	7,75 %
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾⁽²⁾	6,25 %	6,00 %

Le taux d'évolution du coût de la consommation médicale retenue est de 9 % annuel, se réduisant de 1 % par an jusqu'à atteindre 5 % par an.

(1) Ce taux est basé sur l'indice des marchés obligataires de Citigroup.

(2) Ces deux taux incluent une hypothèse d'inflation sous-jacente.

	31/12/2008	31/12/2007
Âge probable de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans

Pour les régimes de frais médicaux, l'augmentation ou la diminution absolue de 1 % du taux d'évolution de la consommation médicale n'a pas d'impact significatif sur la valeur de la dette actuarielle des régimes, sur le coût des services rendus et sur le coût de l'actualisation du régime.

20. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour autres passifs non courants	7,2	3,9
Provisions pour autres passifs courants.....	13,7	3,6
Total	20,9	7,5

Les provisions pour autres passifs comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
1^{er} janvier 2007	6,2	4,8	11,0
Dotations aux provisions	0,5	2,8	3,3
Reprises de provisions utilisées	(1,0)	(3,5)	(4,5)
Reprises de provisions excédentaires.....	(0,3)	(0,3)	(0,6)
Variation de périmètre.....	(0,7)	0,0	(0,7)
Autres.....	(0,8)		(0,8)
Effets de change.....		(0,2)	(0,2)
31 décembre 2007	3,9	3,6	7,5
1^{er} janvier 2008	3,9	3,6	7,5
Dotations aux provisions	3,4	12,3	15,7
Reprises de provisions utilisées	(0,1)	(1,3)	(1,4)
Reprises de provisions excédentaires.....		(0,3)	(0,3)
Variation de périmètre.....		(0,6)	(0,6)
Autres.....			0,0
Effets de change.....			0,0
31 décembre 2008	7,2	13,7	20,9

Emprunt, avant couverture de taux, par date d'échéance de renouvellement (pour les emprunts à taux variable) ou de remboursement (pour les emprunts à taux fixe)

(en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et +
Emprunt à taux fixe.....	1,5	0,9	0,8	0,8	0,8	
Emprunt à taux variable.....	57,2					

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Réorganisations industrielles.....	14,1	0,6
Passifs divers	6,8	6,9
Total	20,9	7,5

Les provisions pour réorganisations industrielles ont augmenté de 13,5 millions d'euros essentiellement en raison des réorganisations de Chargeurs Interlining.

Les sorties de trésorerie liées aux restructurations auront lieu en 2009 pour 5,3 millions d'euros.

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés auront lieu en 2009 pour 1,5 million d'euros et après 2009 pour 5,3 millions d'euros.

21. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les passifs financiers de Chargeurs sont du type « Autres passifs financiers ». Les dettes sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

Les échéances des emprunts à long et moyen terme sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
1 an ou moins	20,3	26,9
plus de 1 an mais moins de 2 ans	18,2	19,0
plus de 2 ans mais moins de 3 ans.....	14,3	18,8
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	4,0	5,8
plus de 4 ans mais moins de 5 ans.....	3,3	6,5
plus de 5 ans	2,0	6,6
Total	62,1	83,6

Emprunt par type de prêteur

(en millions d'euros)	Notionnel 31/12/2008	Notionnel 31/12/2007	Taux d'intérêt effectif 31/12/2008
Emprunts auprès d'établissements financiers.....	62,1	83,6	5,20 %
Concours bancaires courants	79,9	81,3	

Emprunt, après couverture de taux, par date d'échéance de renouvellement (pour les emprunts à taux variable) ou de remboursement (pour les emprunts à taux fixe)

(en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et +
Emprunt à taux fixe.....	7,5	18,9	0,8	0,8	0,8	
Emprunt à taux variable.....	33,2					

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme avant swap de taux s'établit à 5,20 % et à 5,05 %, respectivement au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007. Compte tenu des swaps de taux, le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme après swap de taux s'établit à 4,54 % et à 4,57 %, respectivement au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007.

La part à taux fixe de ces emprunts, calculée après prise en compte des swaps, s'est élevée en moyenne à 41,90 % pour l'année 2008, contre 41,03 % pour l'année 2007.

La répartition des emprunts à long et moyen terme par devise de remboursement est la suivante au 31 décembre :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Euro	57,7	71,7
Dollar	4,4	3,4
Autres.....	—	8,5
Total.....	62,1	83,6

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués. Les emprunts négociés à taux fixe ont une valeur comptable de 28,9 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Chargeurs Films de Protection a conclu en septembre 2005 un emprunt de 50 millions d'euros avec deux banques. Les contrats font référence aux ratios bancaires ci-après :

	2008	2007
Dettes/capitaux propres	< 60 %	< 95 %
Dettes/EBITDA	< 1,5	< 2,0
EBITDA/frais financiers	> 6,0	> 6,0

Ces ratios sont calculés sur les comptes consolidés du secteur, le non-respect des ratios peut entraîner un remboursement anticipé.

22. FOURNISSEURS, COMPTES RATTACHÉS ET AUTRES CRÉANCIERS

Le poste « Autres créanciers » comprend pour 12,3 millions d'euros la partie à moins d'un an des provisions pour risques et charges (note 20). Les créances cédées sans recours sont affichées dans le bilan de Chargeurs pour un montant de 64,7 millions d'euros (note 14). En contrepartie, une dette est constatée vis-à-vis des sociétés de factoring, classée dans la rubrique « Sociétés de factoring ».

23. GESTION DU RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation des taux d'intérêt et risque de variation de prix de certaines matières premières), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

(a) Risques de marché

Les risques de marché sont suivis grâce à différents états internes qui mettent en rapport les expositions des entités aux risques identifiés et les relient à des indicateurs de valeurs de marchés obtenues via des abonnements à diverses bases de données couvrant aussi bien les devises, les taux d'intérêt que les valeurs des principales matières premières affectant directement ou indirectement la marche des affaires et la valeur des actifs.

(i) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international, 94 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'USD et le renminbi chinois, 48 % du chiffre d'affaires est réalisé hors d'Europe. Le risque de change porte sur : des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan, des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour se prémunir d'une façon durable contre les effets de change dus à l'USD et aux monnaies asiatiques, Chargeurs a localisé ses moyens de production dans la zone Asie et en zone USD, 58 % des actifs sont désormais situés hors d'Europe.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent essentiellement à des contrats de change à terme et de façon exceptionnelle aux options.

Chaque métier désigne les contrats conclus avec les banques comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets, selon le cas.

Pour Chargeurs Films de Protection et Chargeurs Interlining, la politique est de couvrir, dans le cadre du processus budgétaire, une portion des transactions futures anticipées (principalement des ventes à l'exportation) dans chaque devise importante au cours de l'année suivante, le pourcentage retenu étant déterminé pour répondre à la définition d'une transaction prévue hautement probable aux fins de la comptabilité de couverture.

Pour Chargeurs Wool, les principales expositions induites par les transactions et la devise d'endettement sont vis-à-vis du dollar australien, du dollar américain et du rand sud-africain. Chargeurs Wool utilise des contrats de change à terme ainsi que certains produits à base d'options.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt des lignes de crédit à cinq ans ont été transformés en 2006 de variable en fixe, pour une partie significative, au moyen de swaps de taux d'intérêt (note 21). Aucune autre couverture n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur la dette nette (y compris les montants perçus au titre des cessions de créances sans recours) non couverte contre le risque de taux serait de 1,2 million d'euros.

(iii) Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix sur certaines marchandises essentielles pour ses productions. Le métier Films est exposé à certains dérivés du pétrole et gère ce risque via des contrats avec ses fournisseurs et sa politique de prix de vente. Par ailleurs, ce métier a poursuivi des actions sporadiques de couverture de son exposition aux matières premières via l'achat de contrats dérivés. Le métier Interlining est exposé aux prix des fibres entrant dans la composition de ses produits et gère cette exposition par la mise en concurrence de ses fournisseurs. Le métier Laine adosse systématiquement ses engagements de vente à prix fixé à des engagements d'achat de même nature.

(b) Risque de crédit

(i) Risque sur les créances commerciales

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires. Parallèlement à cette situation de fait, le Groupe protège ses encours commerciaux par de l'assurance-crédit ou des lettres de crédit aussi souvent que cela est possible.

Dans les métiers induisant un risque de contrepartie excédant les six mois, le Groupe a développé un système de notation interne permettant de calibrer les expositions en fonction du profil de risque de la contrepartie.

(ii) Risque pays

La diversification des débouchés en termes géographiques permet au Groupe de ne pas avoir d'exposition substantielle à du risque politique.

L'analyse des notes de crédit des principaux pays clients du Groupe témoigne que les cinq principaux pays clients ont une note de crédit au moins égale à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poors pour évaluer le risque des États.

Exercice 2008

Pays	Pourcentage du chiffre d'affaires total	Note de crédit ⁽¹⁾
Chine.....	19,7 %	A+
Italie.....	17,2 %	A+
Allemagne.....	9,5 %	AAA
France.....	6,1 %	AAA
États-Unis.....	8,3 %	AAA

(1) Notation Standard and Poor's.

(iii) Risque lié aux contreparties bancaires

Pour les instruments dérivés, les transactions se dénouant en trésorerie, et les dépôts de trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

(iiii) Risque lié aux compagnies d'assurance

Chargeurs, dans le cadre de sa politique de gestion des risques, a recours à des polices d'assurance couvrant divers types de risques (risque d'insolvabilité des clients, risque transport, risque dommages et pertes d'exploitation, risque responsabilité civile). Ces risques sont souscrits auprès de différentes compagnies dont aucune n'avait au 31 décembre 2008 une note de crédit inférieure à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poors pour évaluer le risque de ces sociétés.

Assureurs

Risques assurés	Note de crédit ⁽¹⁾
Crédit commercial.....	A+
Transport.....	A+
Domages.....	AA-
Responsabilité civile.....	A

(1) Notation Standard and Poor's.

(c) Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité à travers trois grandes politiques :

(i) *Le maintien d'un excédent d'actifs court terme par rapport aux passifs court terme*

31 décembre 2008

(millions d'euros)	Total	Echéance à moins d'un an	Echéance de un à cinq ans	Echéance au delà de cinq ans
--------------------	-------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------------

Actifs et passifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,8	57,8		
Emprunts à long et moyen terme	(41,8)		(39,8)	(2,0)
Part courante des emprunts	(20,3)	(20,3)		
Crédits court terme et découverts bancaires	(79,9)	(79,9)		
Dette nette	(84,2)	(42,4)	(39,8)	(2,0)
Instruments financiers dérivés actifs	1,3			
Dépôts et cautionnements	9,3	1,6	7,7	
Instruments financiers dérivés passifs	(2,6)	(2,6)		
Autres actifs et passifs financiers	8,0	(1)	7,7	0,0
Solde financier	(76,2)	(43,4)	(32,1)	(2,0)

Besoin en fonds de roulement

Clients et autres débiteurs	75,9	75,9		
Stocks	136,2	136,2		
Fournisseurs	(116,5)	(116,5)		
Solde opérationnel	95,6	95,6	0,0	0,0

Solde total

(financier + opérationnel)	19,4	52,2	(32,1)	(2,0)
-----------------------------------	-------------	-------------	---------------	--------------

31 décembre 2007

(millions d'euros)	Total	Echéance à moins d'un an	Echéance de un à cinq ans	Echéance au delà de cinq ans
--------------------	-------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------------

Actifs et passifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	110,3	110,3		
Emprunts à long et moyen terme	(56,7)		(50,1)	(6,6)
Part courante des emprunts	(26,9)	(26,9)		
Crédits court terme et découverts bancaires	(81,3)	(81,3)		
Dette nette	(54,6)	2,1	(50,1)	(6,6)
Instruments financiers dérivés actifs	1,8	1,8		
Dépôts et cautionnements	9,3		9,3	
Instruments financiers dérivés passifs	(4,7)	(4,7)		
Autres actifs et passifs financiers	6,4	(2,9)	9,3	0,0
Solde financier	(48,2)	(0,8)	(40,8)	(6,6)

Besoin en fonds de roulement

Clients et autres débiteurs	82,5	82,5		
Stocks	155,2	155,2		
Fournisseurs	(157,0)	(157,0)		
Solde opérationnel	80,7	80,7	0,0	0,0

Solde total

(financier + opérationnel)	32,5	79,9	(40,8)	(6,6)
-----------------------------------	-------------	-------------	---------------	--------------

(ii) *Le Groupe recherche en permanence un équilibre entre partenariat et diversification avec ses bailleurs de fonds.*

Le Groupe travaille avec plus de 25 groupes bancaires ou sociétés financières. Les huit premières institutions financières représentent 75 % des lignes disponibles.

(iii) *Règles de souscription*

Le Groupe est particulièrement vigilant lors de la mise en place de financements à la négociation d'une documentation minimisant le risque de liquidité. Cette vigilance est concrétisée par l'existence de normes de négociation et d'une validation à plusieurs niveaux des documentations négociées dans le cadre de financements significatifs.

RÉSULTAT

24. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Frais de recherche et de développement.....	(4,2)	(9,4)
Total	(4,2)	(9,4)

25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Gains et pertes de change.....	(0,8)	(2,0)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.....	(0,3)	1,2
Frais de restructuration.....	(31,3)	
Autres.....	(0,3)	0,8
Total	(32,7)	0,0

Les frais de restructuration sont détaillés par métier en note 33.

26. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif moyen des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
Personnel France.....	771	990
Personnel hors France.....	1 941	2 268
Effectif total	2 712	3 258

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Salaires.....	58,5	72,8
Charges sociales.....	21,5	24,3
Intéressements.....	0,5	1,6
Total	80,5	98,5

27. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et charges assimilés.....	(13,6)	(14,1)
Produits des prêts et des placements.....	6,1	3,5
Ajustement de juste valeur		
– des participations non consolidées.....	(1,5)	
– des instruments financiers.....	(2,7)	(0,4)
Pertes de change sur transactions en devises.....	–	–
Autres.....	0,2	
Montant net	(11,5)	(11,0)

28. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats de la période s'analyse comme suit au compte de résultat :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants.....	3,6	(5,6)
Impôts différés.....	(9,4)	1,5
Total impôts	(5,8)	(4,1)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées (assimilé aux taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après.

Le Groupe a constaté un produit de 9,0 millions d'euros correspondant à la cession sans recours à un établissement financier d'une créance fiscale sur l'État. La partie correspondant aux intérêts de retard, soit 1,4 million d'euros, a été comptabilisée en produits financiers et celle correspondant au principal, soit 7,6 millions d'euros, a été comptabilisée en impôt courant.

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Charge d'impôt de la période.....	(5,8)	(4,1)
Taux de l'impôt français.....	33,33 %	33,33 %
Impôt théorique au taux ci-dessus.....	14,4	(5,9)
Différence à expliquer.....	(20,2)	1,8
Taux d'impôt différent dans des filiales étrangères.....	(1,5)	0,8
Différence permanente entre résultat consolidé et résultat imposable.....	(3,7)	(0,9)
Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés sur l'exercice.....		3,6
Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés.....	(11,9)	(1,3)
Dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire.....	(10,0)	
Divers.....	6,9	(0,4)

29. OPTIONS SUR ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIÉS

Le Groupe a consenti à ses salariés des options d'achat ou de souscription d'actions selon les différents plans suivants :

Date du Plan	Nombre ⁽¹⁾	Prix en euros	Bénéficiaires ⁽²⁾ au 31/12/2008	Disponibles à partir du	Disponibles jusqu'au	Solde au 31/12/2008
Plans de Souscription						
31 mai 2001	369 000	26,23	55/110	1 ^{er} juin 2005	31 mai 2009	242 850
Total	369 000					242 850

(1) Les comptes annuels 2003 de Chargeurs en tant que Société Mère rappelaient (paragraphe 10) les décisions d'attribution d'options par des assemblées générales tenues entre 1996 et 2001. Les chiffres indiqués dans cette colonne tiennent compte de la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2002 d'augmenter le capital par incorporation de réserves, ce qui entraîne une multiplication du nombre de titres par trois.

(2) Nombre de bénéficiaires restants sur nombre de bénéficiaires à l'origine du plan.

Le nombre d'options et le prix d'exercice moyen des options ont évolué comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	310 580	24,73
Options venues à échéance sans être exercées	67 730	19,36
Options exercées pendant l'exercice	—	—
Options en circulation au 31 décembre 2008	242 850	26,23

Les options ayant été attribuées avant le 7 novembre 2002 ne font pas l'objet d'une évaluation en juste valeur.

30. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice. Le résultat non dilué par action pour l'année 2008 est de – 5,50 euros (résultat net/nombre d'actions moyen).

En l'absence d'instruments dilutifs significatifs, le résultat dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

31. FLUX DE TRÉSORERIE VENANT DES OPÉRATIONS

(en millions d'euros)	2008	2007
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt	(43,3)	17,8
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	41,8	11,2
– amortissement des immobilisations	13,3	14,9
– provisions pour risques et engagements de retraite	13,0	(3,2)
– dépréciations d'actifs non courants	14,5	0,0
– ajustement de juste valeur	0,9	0,1
– flux d'actualisation	—	—
– réallocations ou utilisations de la réserve de couverture de transactions futures (avant impôts et partage avec minoritaires)	—	—
– plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation	0,3	(0,6)
– autres éléments sans influence sur la trésorerie	(0,2)	—
Impôts payés sur le résultat	4,1	(6,3)
Marge brute d'autofinancement	2,6	22,7

32. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES ÉVENTUELS

32.1 Engagements commerciaux

Au 31 décembre 2008, Chargeurs et ses filiales sont engagés par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 0,3 million d'euros (2007 : 0,4 million d'euros).

32.2 Garanties données à des tiers

Chargeurs et ses filiales se sont portés caution pour un montant de 0,2 million d'euros.

Dans le cadre de la cession de 50 % de Chargeurs Fashion à la société Holfipar, Chargeurs avait accordé une garantie d'actif et de passif à Holfipar. Divers aménagements contractuels sont intervenus fin 2008. D'une part, la garantie donnée par Chargeurs n'a plus cours. D'autre part, Chargeurs au même titre que Holfipar s'est engagé à effectuer un apport en capital de 0,85 million d'euros à Fashion Company en 2009.

32.3 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2007, la dette bancaire du Groupe comprenait un financement, obtenu en 2005, garanti par une hypothèque sur les actifs immobiliers de la filiale concernée. La dette a été remboursée au cours du premier semestre 2008, l'hypothèque a donc été levée.

32.4 Locations simples de matériels et équipements dans le cadre de contrats à moyen terme

Les loyers restant à payer s'analysent comme suit par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Payables à moins d'un an.....	8,8	10,2
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans.....	34,2	28,3
Payables à cinq ans et plus	0,0	0,0
Total	43,0	38,5

32.5 Risques juridiques

À la date d'arrêtés des comptes, Chargeurs et ses filiales étaient engagés dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Chargeurs a accordé des garanties de passif dans le cadre de cessions de certaines de ses filiales. Lorsque des événements postérieurs à ces cessions entraînent la mise en œuvre de ces garanties, les provisions adéquates sont constituées.

32.6 Risques fiscaux

Dans plusieurs pays où Chargeurs et ses filiales exercent leurs activités, et notamment en France, les déclarations fiscales des exercices non prescrits peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités compétentes (pendant quatre ans en France).

32.7 Les montages déconsolidants

• Structures Dolly

Chargeurs a poursuivi, au cours des dernières années, un recentrage constant sur ses cœurs de métier. En conséquence, Chargeurs travaille avec des sociétés externes au Groupe, juridiquement et financièrement indépendantes, qui assument des opérations qui étaient précédemment réalisées par le Groupe.

• CWP

Chargeurs Wool réalise environ 45 % de son activité topmaking par l'intermédiaire de la société CWP.

Dans ce cas, Chargeurs est prestataire de services pour le peignage de laine et le topmaking. Si Chargeurs devait assurer directement cette activité, son BFR serait augmenté d'environ 49 millions d'euros.

• IMLA

À l'issue de la fin des contrats de location simple entre les trois métiers textiles du Groupe et les sociétés WMLA et IMLA, seul Chargeurs Interlining a renouvelé en 2006 un contrat de location simple avec IMLA pour une période de six ans.

Les actifs sont loués sur la base d'une location simple aux termes duquel les vendeurs ne sont jamais dans l'obligation de racheter le matériel et les contrats respectent les critères comptables usuels en cette matière.

Les loyers annuels relatifs au nouveau contrat avec IMLA seront en moyenne de 3,75 millions d'euros au cours des cinq prochaines années.

33. INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Chargeurs a cédé 50 % de Chargeurs Fashion le 31 décembre 2007. L'entité Fashion est dorénavant mise en équivalence.

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont détaillés ci-après.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Chiffre d'affaires	191,5	221,2	186,5		599,2
Résultat d'exploitation par secteur	13,1	(23,7)	(6,8)	(14,3)	(31,7)
Charges financières					(11,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					(7,9)
Résultat avant impôt sur le résultat					(51,1)
Charges d'impôt sur le résultat					(5,8)
Résultat de l'exercice					(56,9)

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont détaillés ci-après.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Chargeurs Fashion	Non opérationnel	Consolidé
Chiffre d'affaires	208,3	242,1	254,2	85,0		789,6
Résultat d'exploitation par secteur	16,4	10,5	5,4	1,5	(5,1)	28,7
Charges financières						(11,0)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						1,5
Résultat avant impôt sur le résultat						19,2
Charges d'impôt sur le résultat						(4,1)
Résultat de l'exercice						15,1

Informations complémentaires pour l'exercice 2008.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(2,5)	(6,3)	(3,5)		(12,3)
Dépréciations :					
– des goodwills					
– des immobilisations corporelles		(10,6)		(0,5)	(11,1)
Dépréciations :					
– des stocks	(1,4)	(3,8)	(1,9)		(7,1)
– des créances clients	0,1	(1,0)			(0,9)
Restructurations ⁽¹⁾		(25,9)	(4,5)	(3,8)	(34,2)

(1) Les charges de restructuration ont été comptabilisées en autres charges opérationnelles pour (31,3) millions d'euros et en plus et moins value de cession pour (2,9) millions d'euros.

Informations complémentaires pour l'exercice 2007.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Chargeurs Fashion	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles.....	(2,9)	(6,2)	(4,1)	(1,3)	(0,3)	(14,8)
Dépréciations :						
– des goodwill.....						0,0
– des immobilisations corporelles.....						0,0
Dépréciations :						
– des stocks.....	(0,6)	(2,5)	(0,2)	(1,7)		(5,0)
– des créances clients.....		0,2	0,1	0,1		0,4
Restructurations ⁽¹⁾	0,8	(1,3)	(0,1)	0,6		0,0

(1) Totalité des coûts de restructuration regroupant différents classements comptables.

Les résultats sectoriels comprennent les profits et les pertes sur les dérivés de change qui ont été recyclés dans le compte de résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie sur les transactions commerciales d'achats et de ventes.

Les charges financières comprennent le résultat des couvertures de flux de trésorerie sur des emprunts porteurs d'intérêt qui ont été inscrits au compte de résultat au cours de l'exercice. Elles comprennent également les pertes et les profits découlant de la réévaluation de dérivés de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur. Les coûts non affectés à un secteur représentent les charges de l'entité prise dans son ensemble, y compris les pertes et les profits sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Les transferts ou les transactions entre secteurs sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Actifs ⁽¹⁾	146,0	195,0	128,0	13,0	482,0
Passifs ⁽²⁾	78,0	72,0	66,0	–	216,0
Capitaux investis	68,0	123,0	62,0	13,0	266,0
Acquisition d'actifs.....	3,2	7,7	1,2	0,1	12,2

(1) Actifs hors trésorerie.

(2) Passifs autres que capitaux propres et dette bancaire nette de trésorerie.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2007

L'information comparative 2007 a été retraitée des opérations sur titres intermétiers.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Actifs ⁽¹⁾	150,0	220,0	142,0	41,0	553,0
Passifs ⁽²⁾	86,0	68,0	107,0	–	261,0
Capitaux investis	64,0	152,0	35,0	41,0	292,0
Acquisition d'actifs.....	3,4	7,7	2,4	–	13,5

(1) Actifs hors trésorerie.

(2) Passifs autres que capitaux propres et dette bancaire nette de trésorerie.

34. INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le groupe Chargeurs a une activité mondiale, tel que le démontrent les indicateurs ci-dessous.

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2008	2007
Europe	289,8	422,7
Asie – Océanie – Afrique.....	211,0	247,0
Amériques	98,4	119,9

Les principaux pays clients sont :

(en millions d'euros)	2008	2007
Chine et Hong Kong	117,8	151,4
Italie	103,1	123,8
Allemagne	56,9	84,0
France.....	36,6	75,7
États-Unis.....	49,9	67,2

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones dans lesquelles les clients sont localisés.

Total des actifs

(en millions d'euros)	2008	2007
Europe.....	343,9	470,2
Asie – Océanie – Afrique.....	150,6	108,3
Amériques	96,2	155,1
Total.....	590,7	733,6

Les actifs sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

Acquisition d'actifs

(en millions d'euros)	2008	2007
Asie – Océanie – Afrique.....	1,3	3,3
Europe.....	9,8	7,4
Amériques	1,1	2,9

Les acquisitions d'actifs sont présentées en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

35. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Au 31 décembre 2008, 75 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (79 en 2007) et 17 mises en équivalence (16 en 2007).

Chargeurs	Société mère
-----------	--------------

A – Principales sociétés intégrées globalement

Chargeurs Deutschland
 Chargeurs Textiles
 Leipziger Wollkämmerei AG

Métier Films de Protection

Chargeurs Films de Protection Holding du métier

France.....	Novacel et ses filiales – Allemagne – Belgique – Espagne – Grande-Bretagne
Italie.....	Boston Tapes et ses filiales
Amérique du Nord.....	Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc.

Métier Entoilage

Chargeurs Interlining Holding du métier

France.....	Lainière de Picardie BC – Intissel – DHJ International
Italie.....	Chargeurs Interfodere Italia
Allemagne.....	LP Deutschland
Royaume-Uni.....	LP UK
Espagne.....	LP Hispana
Portugal.....	LP Portugal
République tchèque.....	Bertero SRO
Amérique du Nord.....	LP Inc. – DHJ Canada
Amérique du Sud.....	LP Brazil – Entretelas Americanas – LP Chile
Afrique du Sud.....	Stroud Riley
Asie.....	Chargeurs Interlining Hong Kong – DHJ Malaysia – LP Wujiang – LP Korea DHJ China – Chargeurs Yak Textile Trading – Etacol

Métier Laine

Chargeurs Wool Holding du métier

France.....	Chargeurs Wool (Eurasia)
Royaume-Uni.....	Hart Wool Bradford (Ltd)
Italie.....	Chargeurs Wool Sales (Europe) SRL
Afrique du Sud.....	Chargeurs Wool (South Africa) Pty
Uruguay.....	Lanas Trinidad
Argentine.....	Chargeurs Wool (Argentina) SA
Australie.....	Chargeurs Wool Pty
Nouvelle-Zélande.....	Chargeurs Wool (NZ) Limited
USA.....	Chargeurs Wool (USA) Inc.
Asie.....	Chargeurs Wool Sales (Shanghai) Ltd – Zhangjiagang Yangtse Wool Combing

Autres

Chine.....	Laina
------------	-------

B – Principales sociétés mises en équivalence

Ningbo Yak Kyokuyo Textiles.....	(49 %)
Ningbo Lailong Bertero Interlining.....	(49 %)
Comtex.....	(50 %)
Peinaje del Rio Llobregat.....	(40 %)
Peinaduria Rio Chubut.....	(50 %)
Fashion Company.....	(50 %)

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 31 décembre 2008, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.

36. OPÉRATIONS AVEC PARTIES LIÉES

Activité avec les sociétés mises en équivalence

En 2008, les principaux flux d'activité avec les sociétés mises en équivalence ont correspondu aux achats réalisés auprès des deux sociétés chinoises Ningbo Yak Kyokuyo Textiles et Ningbo Lailong Bertero Interlining et ont été enregistrés en coût des ventes du métier Chargeurs Interlining à hauteur de 13,8 millions d'euros.

Rémunération des dirigeants

Les montants des rémunérations à verser au cours de l'exercice 2008 aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent respectivement à 30 000 euros et 597 171 euros.

37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2008.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Chargeurs, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les estimations et jugements comptables déterminants retenus par la direction, et notamment ceux relatifs à la dépréciation des goodwill et aux impôts sur le résultat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes aux comptes consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Vincent Young

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Chargeurs et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Vincent Young

COMITÉ DE DIRECTION

Eduardo MALONE

Président Directeur Général

Laurent DEROLEZ

Directeur Général Chargeurs Films de Protection

Philippe HAROCHE

Directeur Juridique et Fiscal

Martine ODILLARD

Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

Christophe POTHIER

Directeur Financier

Richard VON GERSTENBERG

Directeur Général Chargeurs Wool

Bernard VOSSART

Directeur Général Chargeurs Interlining

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Eduardo MALONE

Président-Directeur Général et Administrateur

Début du mandat : 2006

Renouvellement du mandat : 2009

Fonctions dans d'autres sociétés

Co-Président de Pathé

Directeur Général de Pathé SAS

Président de EuroPalaces, Chargeurs Textiles

Président-Directeur Général de Sofi Emy

Administrateur de Compagnie Deutsch, Lanas Trinidad SA, Lanera

Santa Maria SA, Lainière de Picardie UK Ltd, Otegui Hermanos SA

Jérôme SEYDOUX

Vice-Président-Directeur Général délégué et Administrateur

Début du mandat : 2007

Renouvellement du mandat : 2010

Fonctions dans d'autres sociétés

Co-Président de Pathé

Président de Pathé SAS, Pathé Distribution SAS, Pathé

Production SAS, Les Éditions du Coquelicot

Membre du Comité de Direction de Pathé Production SAS, Pricel SAS

Directeur Général de Pricel SAS

Vice-Président et Membre du Comité des Investissements

de Olympique Lyonnais Groupe

Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie

du Mont-Blanc SA

Membre du Conseil de Direction de Pathé SAS

Président du Comité des Rémunérations de Accor SA

Administrateur de Accor SA, Olympique Lyonnais Groupe

Gérant de Edjer EURL, Ojej SC, Sojer SC

Représentant permanent de Soparic Participations,

au Conseil d'Administration de l'Olympique Lyonnais SASP

Salim Meir IBRAHIM

Administrateur

Début du mandat : 2007

Renouvellement du mandat : 2010

Giuseppe PIROLA

Administrateur

Début du mandat : 2008

Renouvellement du mandat : 2011

Fonctions dans d'autres sociétés

Président du Conseil d'Administration de Studio Pirola Pennuto

Zei & Associati, Finanziaria Brera Srl (anciennement E- Thinkers Srl)

Administrateur de Antonello Manuli Finanziaria SpA, Auto

Centaurus de la Vallee Srl, Autocrocetta SpA, Coop-Lease SpA,

Flli Gancia SpA, Gest Auto SpA, Gruppo Euro Auto 2000 SpA,

Idea Uno SpA, Manuli Rubber Industries SpA, Manuli Strech SpA,

Premium Car Rent Srl, Riso Gallo SpA, Terme di Saturnia Srl.

Président du Collège des Commissaires aux Comptes de ABB SpA,

ABB Cap SpA, ABB Estense Service SpA in Liq., Aliaxis Holding Italia

SpA, Bluestar Silicones Italia SpA, Ecodeco Srl, Fertilvita Srl,

Fineurop SpA, Fudfina Srl, Glynwed Srl, Nerviano Medical Sciences Srl,

OMR Holding SpA (Officine Meccaniche Rezzatesi), Orofin SpA,

Prosciuttificio Rovagnati Srl, Redi HT Srl, Redi SpA, Rhodia Italia

SpA, Rovagnati SpA, Sibelco Italia SpA

Georges RALLI

Administrateur

Début du mandat : 2007

Renouvellement du mandat : 2010

Fonctions dans d'autres sociétés

Président de Maison Lazard SAS, Lazard Frères Gestion SA

Président-Directeur Général de Lazard Frères Banque SA

Vice-Président, Directeur Exécutif et Associé-Gérant de Compagnie

Financière Lazard Frères SAS

Vice-Président, Directeur Exécutif et Associé-Gérant de Lazard Frères SAS

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS

Administrateur de Lazard Frères Banque,

Fonds Partenaires-Gestion, SILIC, Véolia Environnement, VLGI

Censeur de Eurazeo

Deputy Chairman et Member de Lazard Group LLC (États-Unis)

Chief Executive de European Investment Banking Business

de Lazard Group LLC (États-Unis)

Co-Chairman de European Investment Banking Committee

de Lazard Group LLC (États-Unis)

Membre de European Advisory Board de Lazard Group LLC (États-Unis)

Membre du Comité Exécutif de Lazard Strategic Coordination

Company LLC (États-Unis)

Membre du Conseil d'Administration de Lazard & Co Srl (Italie)

Administrateur de Lazard Investments Srl (Italie)

Mars 2009

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Bilan	62
Compte de résultat	64
Annexe aux comptes sociaux	65
Renseignements concernant les filiales et participations	70
Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	72
Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	73
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	74
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 7 MAI 2009	
Rapport du Conseil d'Administration	75
Résolutions	76
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés	78

BILAN, SOCIÉTÉ MÈRE

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'euros)

Actif	2008			2007
	Brut	Amortissements ou dépréciations (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5	2	3	3
Immobilisations corporelles				
Terrains	—	—	—	—
Constructions	—	—	—	—
Autres	56	21	35	39
Immobilisations corporelles en cours	—	—	—	—
Avances et acomptes	—	—	—	—
Immobilisations financières ⁽¹⁾				
Participations	485 937	183 595	302 342	440 280
Créances rattachées à des participations	3 779	3 775	4	4 262
Autres titres immobilisés	1 670	699	971	773
Prêts	2 803	24	2 779	2 173
Autres	176	—	176	500
Total I	494 426	188 116	306 310	448 030
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	3	—	3	—
Clients et comptes rattachés ⁽²⁾	969	—	969	951
Créances diverses ⁽²⁾	4 102	1 051	3 051	3 545
Valeurs mobilières de placement	7 301	—	7 301	4 206
Disponibilités	178	—	178	594
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	75	—	75	41
Total II	12 628	1 051	11 577	9 337
Charges à répartir sur plusieurs exercices	—	—	—	—
Total III	—	—	—	—
Écarts de conversion Actif	—	—	—	62
Total IV	—	—	—	62
Total général (I + II + III + IV)	507 054	189 167	317 887	457 429
(1) Dont à moins d'un an (brut)			6 053	7 541
(2) Dont à plus d'un an (brut)			—	1 626

Passif	2008	2007
Capitaux propres		
Capital social.....	166 033	166 033
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....	32 271	32 271
Écarts de réévaluation.....	-	-
Réserves :		
– réserve légale.....	13 988	13 785
– réserves réglementées.....	-	-
– autres réserves.....	170 556	173 395
Report à nouveau.....	-	-
Résultat de l'exercice bénéfice ou (perte).....	(84 532)	4 067
Provisions réglementées		
Total I	298 316	389 551
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques.....	2 611	2 026
Provisions pour charges.....	-	-
Total II	2 611	2 026
Dettes ⁽¹⁾		
Emprunts obligataires.....	16	16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	22	237
Emprunts et dettes financières divers.....	12 328	60 973
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	71	774
Dettes fiscales et sociales.....	306	491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-
Autres dettes.....	4 217	3 361
Comptes de régularisation ⁽¹⁾		
Produits constatés d'avance.....	-	-
Total III	16 960	65 852
Écarts de conversion Passif.....	-	-
Total IV	-	-
Total général (I + II + III + IV)	317 887	457 429
(1) Dont à plus d'un an.....	26	26
Dont moins d'un an.....	16 933	65 826
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.....	10	237

COMPTE DE RÉSULTAT, SOCIÉTÉ MÈRE

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'euros)

	2008	2007
Produits d'exploitation ⁽¹⁾	542	400
Charges d'exploitation ⁽³⁾		
Achats non stockés et charges externes.....	(2 396)	(3 701)
Impôts, taxes et versements assimilés.....	(127)	(146)
Salaires et traitements.....	(587)	(971)
Charges sociales.....	(223)	(267)
Dotations aux amortissements :		
– dotations aux amortissements sur immobilisations.....	(3)	(5)
– dotations aux provisions pour risques et charges.....	–	–
Divers.....	(30)	(40)
	(3 366)	(5 130)
Résultat d'exploitation	(2 824)	(4 730)
Produits financiers ⁽¹⁾		
De participation ⁽²⁾ : – titres.....	12 478	2 185
– créances rattachées.....	173	178
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	73	86
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	1 980	867
Reprises sur provisions et transferts de charges.....	1 350	1 117
Différences positives de change.....	27	567
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.....	789	137
	16 870	5 137
Charges financières ⁽³⁾		
Dotations aux amortissements et aux provisions.....	(107 859)	(167)
Intérêts et charges assimilés ⁽⁴⁾ ⁽⁵⁾	(2 895)	(3 123)
Différences négatives de change.....	(556)	(100)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.....	–	–
	(111 310)	(3 390)
Résultat financier	(94 440)	1 747
Résultat courant avant impôts	(97 264)	(2 983)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion.....	–	–
Sur opérations en capital :		
– produits des cessions d'éléments d'actif.....	43 890	9 664
– autres.....	7 784	1 268
Reprises sur provisions et transferts de charges.....	10 916	18 116
	62 590	29 048
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion.....	(3 800)	(3 963)
Sur opérations en capital :		
– valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés.....	(45 442)	(14 055)
– autres.....	(107)	(6 022)
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
– aux provisions réglementées.....	–	–
– aux autres provisions.....	(1 404)	(1 207)
	(50 753)	(25 247)
Résultat exceptionnel	11 837	3 801
Résultat avant impôts	(85 427)	818
Impôts sur les bénéfices	895	3 249
Résultat net	(84 532)	4 067
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.....	–	–
(2) Dont produits concernant les entreprises liées.....	13 122	2 419
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs.....	4	22
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées.....	2 495	3 093
(5) Dont subvention financière accordée à une filiale du Groupe.....	400	–

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en millions d'euros)

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de Chargeurs SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (article L. 123-12 à L. 123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes indiqués ci-dessous.

1.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent pour leur coût d'acquisition, hors intérêts intercalaires, ou pour leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles non décomposables est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- mobilier : 10 ans ;
- matériel informatique : 3 ans.

1.2 Immobilisations financières

Les participations figurent pour leur prix d'acquisition. En 2005, Chargeurs a opté pour la comptabilisation des frais accessoires directement en charges et depuis 2007, elle les réintègre fiscalement pour les étaler sur cinq ans.

2. ACTIF IMMOBILISÉ

	Au 31/12/2007	Virements internes	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles brutes	ns	-	-	-	ns
Immobilisations corporelles brutes	ns	-	-	-	ns
Immobilisations financières brutes					
Titres de participation ⁽¹⁾	531	-	-	45	486
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	6	-	-	2	4
Prêts ⁽³⁾	2	-	1	-	3
Autres titres immobilisés ⁽⁴⁾	1	-	1	-	2
Autres immobilisations financières ⁽⁵⁾	1	-	3	4	-
Total général brut	541	-	5	51	495

(1) Les mouvements significatifs de l'année 2008 concernant les titres de participation sont essentiellement les suivants :

a. Les diminutions sont essentiellement composées de :

- cession de 50 % des titres Fashion Company immobilisés pour un montant de 11,6 millions d'euros au groupe marocain « Holfipar » ;
- rachat par Chargeurs Textiles de ses propres actions pour un montant de 33,6 millions d'euros ;
- réduction de capital par annulation partielle des titres Colores immobilisés pour un montant de 0,3 million d'euros.

Les autres titres immobilisés figurent pour leur prix d'acquisition, hors frais accessoires, ou pour leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur d'inventaire individuelle de ces participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire est généralement estimée d'après la quote-part d'actif net comptable des participations concernées, éventuellement corrigées en raison de l'existence de plus ou moins-values latentes ou en fonction de critères de rentabilité.

Les titres Chargeurs rachetés dans le cadre des programmes d'achat d'actions propres sont classés dans cette rubrique.

1.3 Titres de placement

Les titres de placement sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de marché, celle-ci étant établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédant la clôture de l'exercice.

1.4 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées aux cours en vigueur à la date de ces transactions. En fin d'exercice, les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de clôture ; les différences de conversion qui en résultent sont portées en écart de conversion, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques prélevée sur le résultat, sauf possibilité de compensation pour les opérations liées.

1.5 Opérations de change à terme

Les pertes ou gains sur contrats fermes de change conclus en dehors de toute opération de couverture sont pris en compte dans le résultat de l'exercice, dans la mesure où ces contrats sont dénoués, par une opération inverse, dans le courant de ce même exercice, quelle qu'en soit l'échéance finale.

b. Les augmentations

– augmentation de capital de Chargetex 35 pour un montant de 0,1 million d’euros.

(2) La variation sur les créances rattachées à des participations est essentiellement due au remboursement du prêt fait à Chargeurs Textiles pour un montant de 2 millions d’euros.

(3) L’évolution des prêts correspond à une cession à un tiers d’une créance sur Fashion Company.

(4) Ce poste comprend essentiellement des actions autodétenues Chargeurs se décomposant de la façon suivante :

– 13 334 actions Chargeurs couvrant de futures annulations d’actions pour un montant de 0,2 million d’euros sans mouvement sur l’année 2008.

– 118 100 actions Chargeurs détenues dans le cadre d’un contrat de liquidité avec la banque CA Cheuvreux pour un montant de 1,3 million.

La variation de l’année correspondant essentiellement à des achats de l’année pour un montant de 1,2 million d’euros et à des cessions de l’année pour un montant de 0,4 million d’euros.

(5) Ce poste est composé essentiellement des Sicav CAAM trésorerie détenues dans le cadre d’un contrat de liquidité avec la banque CA Cheuvreux pour un montant de 0,2 million d’euros.

3. TABLEAUX DES PROVISIONS

3.1 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC n° 2000-06, une provision est enregistrée pour couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l’échéance ou le montant sont incertains.

	Au 31/12/2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Au 31/12/2008
Provisions pour risques	2	2	1	–	3
Provisions pour charges	–	–	–	–	–
Total général	2	2	1	–	3
Dont dotations et reprises courantes.....	–	–	–	–	–
Dont dotations et reprises financières.....	–	–	–	–	–
Dont dotations et reprises exceptionnelles.....	2	2	1	–	3

3.2 Dépréciations

	Au 31/12/2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/12/2008
Dépréciation sur immobilisations financières	93	106	11	188
Dépréciation sur autres créances.....	–	1	–	1
Total général	93	107	11	189
Dont dotations et reprises courantes.....	–	–	–	–
Dont dotations et reprises financières.....	–	107	1	108
Dont dotations et reprises exceptionnelles.....	93	–	10	103

Chargeurs comptabilise en résultat financier les dotations et les reprises pour dépréciations des immobilisations financières. Par dérogation à cette règle et en application des recommandations de l'Ordre des experts-comptables, les reprises de dépréciations relatives aux titres cédés sont comptabilisées en résultat exceptionnel. À ce titre, une reprise pour dépréciation d'un montant de 10 millions d'euros est comprise dans le résultat exceptionnel de l'exercice.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non-recouvrement au moment de la clôture de l'exercice.

3.3 Les dotations et reprises de l'année sont constituées de :

Dotations

– sur titres Chargeurs Films de Protection.....	69,7
– sur titres Chargeurs Entoilage	23,3
– Autres	16,3
Total	109,3

Reprises

– sur risques de reversement d'impôt aux filiales	0,8
– sur titres Chargeurs Textiles	7,0
– sur titres Chargeurs Fashion	4,5
Total	12,3

4. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Le montant des créances figurant à l'actif du bilan, avant la dépréciation, soit 12 millions d'euros, correspond aux postes suivants :

- créances rattachées à des participations pour un montant de 4 millions d'euros ;
- autres prêts et divers pour un montant de 3 millions d'euros ;
- clients et comptes rattachés pour un montant de 1 million d'euros ;
- autres créances pour un montant de 4 millions d'euros.

Elles se ventilent de la façon suivante :

Un an au plus	10
Plus d'un an.....	2
Total	12

Les dettes de la société se décomposent selon les échéances suivantes :

Un an au plus	17
Plus d'un an et cinq ans au plus.....	–
Total	17

Dont dettes financières de 12 millions d'euros et autres dettes de 5 millions d'euros.

5. ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

	Montants bruts concernant :	
	les entreprises liées	Liens de participation
Participations et autres titres immobilisés.....	480	6
Créances.....	4	2
Dettes	16	–

6. DÉTAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir de 3 millions d'euros correspond essentiellement à un crédit d'impôt recherche Groupe 2005 à 2008.

Le montant de ces produits à recevoir se trouve inclus dans le poste créances diverses de l'actif circulant.

7. DÉTAIL DES CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer de 0,6 million d'euros correspond essentiellement à des honoraires, prestations de services et de diverses charges de personnel.

8. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le montant des valeurs mobilières de placement figurant à l'actif du bilan de 7,3 millions d'euros est composé par des souscriptions de Sicav.

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Variation des capitaux propres de l'exercice

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2008 (avant répartition).....	389,5
Dividende brut selon AGM du 6 mai 2008.....	(6,7)
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2008 (après répartition).....	382,8
Résultat de l'exercice.....	(84,5)
Capitaux propres au 31 décembre 2008 (avant répartition).....	298,3

9.2 Évolution de la composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice.....	10 377 097	16 euros
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice.....	10 377 097	16 euros

9.3 Primes et réserves

Elles comprennent :

Primes d'émission et de scission.....	32,3
Réserve légale.....	14,0
Autres réserves diverses.....	170,5
Total des primes et réserves.....	216,8

10. Les statuts de Chargeurs prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 176 de la loi du 24 juillet 1966, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs.

Au 31 décembre 2008, 99 541 actions entraient dans cette catégorie. La société n'a émis ni part de fondateur, ni obligation convertible.

11. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Le montant de 12 millions d'euros correspond essentiellement à des emprunts auprès de plusieurs filiales du groupe n'ayant plus qu'une pure activité de Holding financière.

Le remboursement de ces emprunts sera réalisé par réduction du capital ou par la dissolution de ces sociétés.

12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Natures	Charges	Produits
Cession de 50 % Fashion Company.....	11,6	4,8
Reprise de dépréciation.....	-	4,5
Rachat d'actions par Chargeurs Textiles.....	33,6	28,7
Reprise de dépréciation.....	-	5,7
Cession partielle Colores Holding.....	0,3	10,4
Encaissement net d'une créance cédée concernant un remboursement sur des précomptes des années 2002 à 2004.....	-	7,7
Divers.....	5,2	0,8
Total.....	50,7	62,6

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

13.1 Analyse de l'impôt

	2008	2007
Impôt sur éléments courants.....	-	-
Impôt sur éléments exceptionnels.....	-	-
Produit d'intégration fiscale.....	0,9	3,4
Autres.....	-	(0,2)
Impôt sur les résultats.....	0,9	3,2

13.2 Depuis le 1^{er} janvier 1996, Chargeurs a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés pour la plupart de ses filiales françaises contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet d'imputer les résultats déficitaires de filiales sur les résultats taxables des filiales bénéficiaires, Chargeurs étant redevable de l'impôt du Groupe, après que les filiales taxables se sont acquittées auprès d'elle de leur impôt.

13.3 La provision de 0,8 million d'euros figurant au bilan au 1^{er} janvier 2008 pour couvrir la charge d'impôt que Chargeurs aurait à acquitter si ses filiales utilisaient des déficits déjà imputés par le Groupe a été reprise dans son intégralité. Au 31 décembre 2008, il ne subsiste plus aucune provision en la matière.

13.4 L'imputation par Chargeurs des résultats déficitaires de certaines sociétés du Groupe sur des résultats taxables a permis de réduire l'impôt courant de 0,9 million d'euros, constituant ainsi un avantage de trésorerie.

14. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS AVALS ET CAUTIONS

Les avals, cautions et sûretés réelles concernent :

- les filiales et les entreprises liées pour 142
- les autres engagements hors groupe pour –

Au 31 décembre 2008, il n’y a plus aucune opération de vente à terme.

15. SITUATION FISCALE LATENTE

Au 31 décembre 2008, dans le cadre du régime fiscal des groupes pour lequel Chargeurs a opté, le déficit fiscal indéfiniment reportable de Chargeurs se monte à 179,2 millions d’euros.

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges sont non significatifs à fin 2008.

16. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les montants des rémunérations versées au titre de l’exercice aux membres des organes d’administration et de direction s’élèvent respectivement à 30 000 euros et 597 171 euros.

19. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS

Au 31 décembre 2008, il n’y a plus aucun plan d’option d’achat d’actions, seules subsistent 242 850 options de souscription d’actions accordées au personnel de Chargeurs.

Date du Plan	Nombre ⁽¹⁾	Prix en euros	Bénéficiaires au 31/12/2008 ⁽²⁾	Disponibles à partir du	Disponibles jusqu’au	Solde au 31/12/2008
Plan de souscription						
31 mai 2001	369 000	26,23 €	55/110	1 ^{er} juin 2005	31 mai 2009	242 850
Total	369 000					242 850

(1) Les comptes annuels 2003 de Chargeurs en tant que société Mère rappelaient (paragraphe 10) les décisions d’attribution d’options par des Assemblées Générales tenues entre 1996 et 2001.

Les chiffres indiqués dans cette colonne tiennent compte de la décision de l’Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2002 d’augmenter le capital par incorporation de réserves, ce qui entraîne une multiplication du nombre de titres par trois.

(2) Nombre de bénéficiaires restants sur nombre de bénéficiaires à l’origine du plan.

17. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

(a) Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2008.

Ces indemnités ne sont pas significatives et ne font pas l’objet d’une comptabilisation.

Le montant de ces engagements est déterminé à la clôture de l’exercice en tenant compte de l’ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l’entreprise à la date de départ en retraite.

(b) Droit individuel de formation

Au 31 décembre 2008, les obligations liées à ce droit individuel de formation n’ont pas été comptabilisées. Le solde des heures acquises au 31 décembre 2008 est de 47 heures.

18. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Suite au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2008 de Chargeurs sont d’un montant global de 331 milliers d’euros.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu
--	---------	--	---------------------------

Sociétés

A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Chargeurs

1. Filiales

(50 % au moins du capital détenu par Chargeurs)

Chargeurs Textiles.....	35 294.....	36 932.....	100,00
Chargeurs Films de Protection.....	231 247.....	1 507.....	100,00
Chargeurs Entoilage.....	14 914.....	71 105.....	99,99
Chargetex 34.....	6 077.....	(1 748).....	100,00

2. Participations

(de 10 % à 50 % au moins du capital détenu par Chargeurs)

Chargeurs Deutschland.....	8 842.....	2 551.....	43,24
Fashion Company.....	23 131.....	(20 676).....	50,00
Autres sociétés diverses.....	NC.....	NC.....	37,50

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

1. Filiales non reprises au paragraphe A

Françaises.....	295.....	308.....	—
Étrangères.....	1 991.....	(230).....	—

2. Participations non reprises au paragraphe A

Dans les sociétés françaises.....	—.....	—.....	—
Dans les sociétés étrangères.....	296.....	859.....	—

(1) L'essentiel des sociétés détenues par Chargeurs sont des sociétés Holdings ayant une activité financière pure et de ce fait elles n'ont pas de réel chiffre d'affaires.

Valeur brute en compte des titres détenus	Valeurs nettes en compte des titres détenus	Prêts et avances consentis par Chargeurs et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par Chargeurs	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2008 ⁽¹⁾	Bénéfice net ou (perte) de l'exercice 2008 inclus en capitaux propres	Dividendes bruts encaissés par la société au cours de l'exercice 2008
82 597	72 100	-	-	-	27 246	-
286 266	158 300	-	-	-	1 010	-
84 609	61 300	-	3 492	-	2 667	-
6 077	4 300	-	-	-	(1 705)	-
6 941	4 800	-	-	-	(110)	2 595
11 566	-	3 305	-	2 192	(11 989)	-
6 296	-	1 524	-	-	-	-
221	178	-	-	11 528	314	84
692	692	-	-	3 054	(374)	9 800
-	-	-	-	-	-	-
671	671	-	4 291	42 106	79	-

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

Nature des indications	2008	2007	2006	2005	2004
I – Capital en fin d'exercice					
Capital social	166 033 552	166 033 552	164 691 152	162 107 952	161 937 408
Nombre d'actions	10 377 097	10 377 097	10 293 197	10 131 747	10 121 088
II – Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires, revenus du portefeuille, produits financiers et, produits accessoires (hors taxes).....	16 035 306	3 767 350	8 873 696	17 236 760	9 928 801
Résultat avant impôts, Amortissements et provisions	11 573 410	(17 034 986)	(32 514 061)	(81 466 719)	(13 639 914)
Impôts sur les bénéfices	895 326	3 248 773	4 102 104	882 017	4 480 106
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(84 531 656)	4 066 695	4 512 636	(112 053 774)	36 091 392
Dividende net distribué	–	6 745 113	6 690 578	–	12 145 306
III – Résultats par action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions.....	1,20	(1,32)	(2,76)	(7,95)	(0,91)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(8,15)	0,39	0,44	(11,06)	3,57
Dividende net attribué à chaque action.....	–	0,65	0,65	–	1,20
IV – Personnel					
Nombre de salariés	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	763	729	575	691	558
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...) (en milliers d'euros).....	223	267	203	214	218

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Chargeurs, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

L'évaluation des titres de participation est effectuée conformément à la note 1.2 de l'annexe. Nous avons examiné les approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Vincent Young

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat de services de gestion entre Chargeurs SA et Chargeurs Boissy SA

Dans le cadre de ce contrat signé le 2 janvier 2002 et de l'avenant à ce contrat signé le 5 janvier 2005, Chargeurs SA s'engage à assurer auprès de Chargeurs Boissy SA des services en gestion, financiers et de gestion des ressources humaines. En application de l'avenant à ce contrat, la rémunération de Chargeurs s'est élevée à 403 565 euros hors taxes au titre de l'exercice 2008.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-42.

En application de l'article L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention entre Chargeurs SA et Novacel SA

Votre société a versé à sa filiale Novacel SA un montant de 4,2 millions d'euros afin de corriger les effets de certaines perturbations de marché. Cet accord en date du 15 décembre 2008 n'a pas fait l'objet d'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration pour des raisons de calendrier.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Vincent Young

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Concernant certaines résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire soumises à l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous présentons le rapport du Conseil d'Administration concernant les projets de résolutions énumérées ci-après et soumises à votre approbation.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA CINQUIÈME RÉOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette résolution a pour objet de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Eduardo Malone pour la durée statutaire de trois ans.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA SIXIÈME ET LA SEPTIÈME RÉOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La sixième résolution a pour objet le remplacement de Madame Maryse Le Goff, Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire, par Monsieur Yves-Alain Ach, pour la durée du mandat de son prédécesseur.

La septième résolution a pour objet le remplacement de Monsieur Vincent Young par Madame Maryse Le Goff, en tant que représentant du Commissaire aux comptes titulaire, S & W Associés, qui poursuit son mandat jusqu'à son terme normal, à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA NEUVIÈME RÉOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce projet de résolution ne répond qu'à l'obligation légale, prévue par l'article L.332-18 du Code de commerce, de soumettre à votre vote une augmentation du capital réservée aux salariés. Votre Conseil d'Administration recommande de voter contre cette résolution.

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort une perte de 84 531 655,73 euros, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes susvisés, ou résumées au rapport du Conseil d'Administration, comme effectuées pendant ledit exercice. Elle donne en conséquence, quitus entier et sans réserve aux administrateurs de la société pour leur gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes et le bilan consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort une perte de 56 171 000 euros, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumées au rapport du Conseil d'Administration, comme effectuées pendant ledit exercice.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, adopte les conclusions de ce rapport et, en conséquence, approuve expressément chacune des conventions visées, le cas échéant, par l'article L. 225-38 du Code de commerce et relatives dans le rapport susvisé.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que la perte de l'exercice s'élève à 84 531 655,73 euros, décide d'imputer la perte de l'exercice et le report à nouveau débiteur sur le compte « Autres réserves » ainsi porté de 170 555 354,45 euros à 86 023 698,72 euros. L'Assemblée Générale décide qu'il ne sera pas versé de dividende au titre de l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice (en euros)	Montant du dividende net par action
31 décembre 2007	0,65
31 décembre 2006.....	0,65
31 décembre 2005.....	-

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Monsieur Eduardo Malone** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale :

- prend acte de la démission de Madame Maryse Le Goff en qualité de Commissaire aux comptes suppléant ;
- nomme, en remplacement de Madame Maryse Le Goff, Monsieur Yves-Alain Ach comme Commissaire aux comptes suppléant et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur ; ce nouveau mandat prendra donc fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale :

- prend acte du changement de signataire de la société S & W Associés, en application de la loi sur la sécurité financière ;
- confirme, en tant que de besoin, S & W Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, jusqu'à la date d'expiration normale de son mandat.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Extraordinaires, décide, en application des dispositions de l'article L. 225-129 VI du Code de commerce, de réserver aux salariés de la société une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail.

L'Assemblée Générale décide :

- que le Président du Conseil d'Administration disposera d'un délai maximum de six mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3331-1 et suivants du Code du travail ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder dans un délai maximum de six mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 800 000 euros qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 du Code du travail. En conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

(Assemblée Générale du 7 mai 2009 – Neuvième résolution)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission de titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant maximum de 800 000 euros et réservée aux salariés de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des articles L. 225-126-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une période de six mois la compétence pour décider une augmentation de capital et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

En cas d'approbation de cette résolution, et conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Vincent Young

CHARGEURS

Siège social

29-31, rue Washington – 75008 Paris – France
Tél. +33 (0)1 71 72 33 50 – Fax +33 (0)1 71 72 33 51
www.chargeurs.fr
Société anonyme au capital de 166 033 552 euros
390 474 898 RCS Paris

Direction de la Communication

Martine Odillard
Tél. +33 (0)1 71 72 30 43 – Fax +33 (0)1 71 72 33 67

Direction Financière, relations avec les investisseurs

Christophe Pothier
Tél. +33 (0)1 71 72 33 50 – Fax +33 (0)1 71 72 33 66

Chargeurs Films de Protection

27, rue du Docteur-Émile-Bataille
76250 Déville-lès-Rouen – France
Tél. +33 (0)2 32 82 72 32 – Fax +33 (0)2 35 75 47 24

Chargeurs Interlining

Buire-Courcelles – BP 70 112
80202 Péronne Cedex – France
Tél. +33 (0)3 22 73 40 00 – Fax +33 (0)3 22 73 40 01

Chargeurs Wool Worldwide Operations

C/O Chargeurs Wool (Argentine) SA
avenida de Mayo 605 – Piso 11
C1084 AAB Buenos Aires – Argentine
Tél. +54 (0) 11 4345 7983 – Fax +54 (0) 11 4342 0631

Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit SA, Titulaire,
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine – France
Monsieur Yves Nicolas, Suppléant,
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine – France
S & W Associés, Monsieur Vincent Young, Titulaire,
8, avenue Président-Wilson – 75116 Paris – France
Madame Maryse Le Goff, Suppléante,
8, avenue Président-Wilson – 75116 Paris – France

Le rapport financier présentant les documents requis pour l'Assemblée Générale des Actionnaires (et notamment les comptes 2008 de la société mère Chargeurs) fait l'objet d'un deuxième document. Il est disponible auprès de la Direction de la Communication. Une version anglaise peut également être fournie pour chacun des documents.

Conception et réalisation

★ EURO RSCG C&O

Conseil rédactionnel

Jacques Guérin

Portrait du président

Luc Perenom

SOMMAIRE

Tenir le cap	1
Analyse de l'année 2008	2
Message du Président	10
Chiffres clés	12
Informations boursières	13
Développement durable	14
Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	18
Attestation du Responsable du rapport financier annuel	21
Rapport du Directeur financier	22
États Financiers Consolidés	24
Rapports des Commissaires aux Comptes	58
Organes de Direction	60
Comptes de la société mère	61
Rapports des Commissaires aux comptes	73
Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2009	75
Rapport du Conseil d'Administration	75
Résolutions	76
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés	78
Contacts	79

